

Décembre 2023

L'entrée dans la vie active des lycéens sortant de l'académie d'Orléans-Tours en 2020 et 2021



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ce document présente les résultats, pour l'académie d'Orléans-Tours, du dispositif InserJeunes qui rend compte de l'insertion professionnelle des sortants de formation professionnelle en lycée. Il permet de déterminer si les élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle sont sortis du système scolaire ou s'ils poursuivent leurs études. Puis, pour les sortants, il permet de déterminer s'ils occupent un emploi salarié à des dates d'observation données (6 mois et 12 mois après la sortie).

Les résultats de ce dispositif indiquent que 41 % des lycéens sortant en 2020 ou 2021, sont en emploi 6 mois après leur sortie du système éducatif et 52 % un an après.

Ces taux sont inférieurs de 4 points pour les femmes 6 mois après leur sortie (38 % contre 42 % pour les hommes) et de 3 points après un an (50 % contre 53 %). Ils augmentent avec le niveau de diplôme, atteignant 54 % à 6 mois et 63 % à 12 mois pour les sortants de BTS. L'insertion est aussi légèrement plus favorable aux sortants d'une spécialité du secteur de la production qu'à ceux d'une spécialité du secteur des services.

Six mois après la sortie, le premier contrat de travail de ces jeunes est pour 39 % d'entre eux à durée indéterminée. Les emplois à durée déterminée représentent 30 % des contrats de travail et l'intérim concerne 26 % des sortants en emploi. 3 % sont en contrat de professionnalisation et 2 % ont un autre contrat. Ces proportions évoluent en faveur du contrat à durée indéterminée (42 %) un an après la sortie.

Gilles Halbout
Recteur de la région académique Centre-Val-de-Loire
Recteur de l'académie d'Orléans-Tours
Chancelier des universités

Sommaire

1. Les lycéens sortants p. 5

2. Les jeunes en poursuite d'études p. 9

3. Les jeunes en emploi à 6 et 12 mois p. 12

4. Les contrats de travail p. 21

5. Le temps partiel p. 26

Formations et domaines p. 30

1. Les lycéens sortants

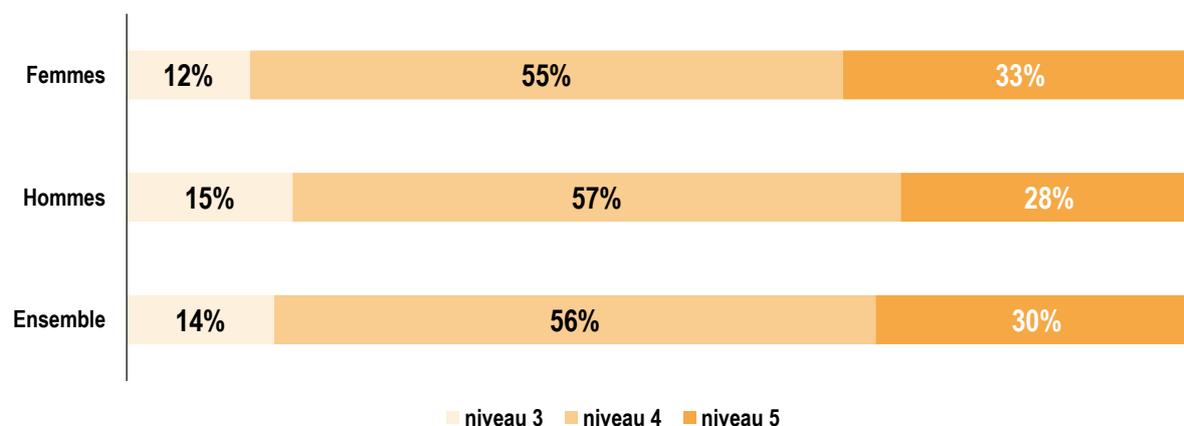
En juin 2020 et juin 2021, 21 479 lycéens professionnels de l'académie sont sortis du système éducatif. 43 % des sortants sont des femmes.

Sortants 2020 & 2021		
Formation suivie en 2019-2020 et 2020-2021	Sortants du système éducatif	Part des femmes parmi les sortants
CAP	2 861	35%
Mention complémentaire de niveau 3 (MC3)	95	66%
Total niveau 3 de formation	2 956	36%
Baccalauréat professionnel	12 006	43%
Mention complémentaire de niveau 4 (MC4)	57	30%
Total niveau 4 de formation	12 063	43%
BTS	6 460	48%
Total niveau 5 de formation	6 460	48%
TOTAL	21 479	43%

Lecture - En juin 2020 et juin 2021, 6 460 élèves de BTS scolarisés en 2019-2020 et 2020-2021 dans les établissements publics et privés de l'académie sont sortis du système éducatif. Parmi eux, 48 % sont des femmes.

Les femmes sortent du système éducatif avec un niveau de formation plus élevé.

Répartition des sortants selon leur niveau de formation



Lecture - 14 % de l'ensemble des lycéens de l'académie sortis du système éducatif en 2020 et 2021 étaient scolarisés dans une formation de niveau 3.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

1. Les lycéens sortants

Les sortants sont majoritairement issus d'une formation du secteur des services. Le secteur des services est plus féminin et celui de la production plus masculin.

Répartition des sortants selon le groupe de spécialité du secteur de la production suivi en 2019-2020 et 2020-2021

Groupe de spécialité	sortants	Part de la totalité des sortants	Part des femmes
255 - ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	2 117	9,9%	3%
221 - AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE	1 042	4,9%	39%
252 - MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	678	3,2%	5%
250 - SPEC.PLURITECHNO MECANIQUE-ELECTRICITE	657	3,1%	4%
254 - STRUCTURES METALLIQUES	546	2,5%	5%
234 - TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT	407	1,9%	16%
201 - TECHNO DE COMMANDE DES TRANSFO.INDUST.	381	1,8%	5%
233 - BATIMENT : FINITIONS	364	1,7%	18%
230 - SPEC.PLURITECHNO, GENIE CIVIL, CONSTRUC.	355	1,7%	25%
242 - HABILLEMENT (Y. C. MODE, COUTURE)	335	1,6%	89%
200 - TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES FONDAMENTALES	318	1,5%	8%
227 - ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE	241	1,1%	0%
251 - MECANIQ.GENERALE & DE PRECISION, USINAGE	234	1,1%	5%
223 - METALLURGIE (Y.C. SIDERURGIE, FONDERIE)	228	1,1%	43%
232 - BATIMENT : CONSTRUCTION ET COUVERTURE	134	0,6%	2%
231 - MINES ET CARRIERES, GENIE CIVIL, TOPOGR.	125	0,6%	3%
222 - TRANSFORMATIONS CHIMIQUES ET APPARENTEES	113	0,5%	71%
220 - SPEC.PLURITECHNO DES TRANSFORMATIONS	78	0,4%	28%
224 - MATERIAUX DE CONSTRUCTION, VERRE, CERAM.	62	0,3%	60%
225 - PLASTURGIE, MATERIAUX COMPOSITES	38	0,2%	16%
243 - CUIRS ET PEAUX	26	0,1%	88%
211 - PRODUCTIONS VEGETALES, CULTUR.SPECIALIS.	19	0,1%	26%
240 - SPECIALIT.PLURITECHNO MATERIAUX SOUPLES	19	0,1%	37%
TOTAL SECTEUR DE LA PRODUCTION	8 517	39,7%	17%
TOTAL GÉNÉRAL	21 479	100,0%	43%

Lecture - En 2020 et 2021, parmi les 21 479 élèves sortants du système éducatif dans l'académie, 8 517 ont suivi une formation du secteur de la production dont 2 117 jeunes du groupe de spécialité de l'électricité et de l'électronique, représentant 9,9 % des sortants, et parmi ces derniers 3 % sont des femmes.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)

Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

1. Les lycéens sortants

Les femmes sont issues principalement des spécialités du commerce et de la vente et des spécialités plurivalentes sanitaires et sociales. Les hommes viennent également en majorité des spécialités du commerce et de la vente puis de celles de l'électricité et de l'électronique.

Répartition des sortants selon le groupe de spécialité du secteur des services suivi en 2019-2020 et 2020-2021

Groupe de spécialité	sortants	Part de la totalité des sortants	Part des femmes
312 - COMMERCE, VENTE	4 953	23,1%	53%
330 - SPECIALITES PLURIV.SANITAIRES & SOCIALES	1 811	8,4%	92%
300 - SPECIALITES PLURIVALENTES DES SERVICES	1 417	6,6%	71%
334 - ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME	971	4,5%	64%
314 - COMPTABILITE, GESTION	930	4,3%	58%
311 - TRANSPORT, MANUTENTION, MAGASINAGE	640	3,0%	14%
336 - COIFFURE, ESTHETIQ.& AUTR.SERVICES PERSO	359	1,7%	99%
326 - INFORMATIQUE, TRAITEMT DE L'INFORMATION	309	1,4%	6%
324 - SECRETARIAT, BUREAUTIQUE	278	1,3%	80%
320 - SPECIALITES PLURIVAL.DE LA COMMUNICATION	207	1,0%	74%
344 - SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES	183	0,9%	31%
332 - TRAVAIL SOCIAL	160	0,7%	97%
331 - SANTE	156	0,7%	71%
322 - TECHNIQUES D'IMPRIMERIE ET D'EDITION	151	0,7%	35%
313 - FINANCES, BANQUE, ASSURANCES	110	0,5%	68%
343 - NETTOYAGE, ASSAIN., PROTECTION ENVIRONMT	107	0,5%	45%
323 - TECHNIQUES DE IMAGE, SON, SPECTACLE	100	0,5%	61%
345 - APPLICATN DES DROITS & STATUTS DES PERSO	65	0,3%	88%
335 - ANIMATION CULTUREL.,SPORTIV.& DE LOISIRS	55	0,3%	31%
TOTAL SECTEUR DES SERVICES	12 962	60,3%	61%
TOTAL GÉNÉRAL	21 479	100,0%	43%

Lecture - En 2020 et 2021, parmi les 21 479 élèves sortants du système éducatif dans l'académie, 12 962 ont suivi une formation du secteur des services dont 4 953 jeunes du groupe de spécialité du commerce et de la vente, représentant 23,1 % des sortants, et parmi ces derniers 53 % sont des femmes.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)

Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

1. Les lycéens sortants

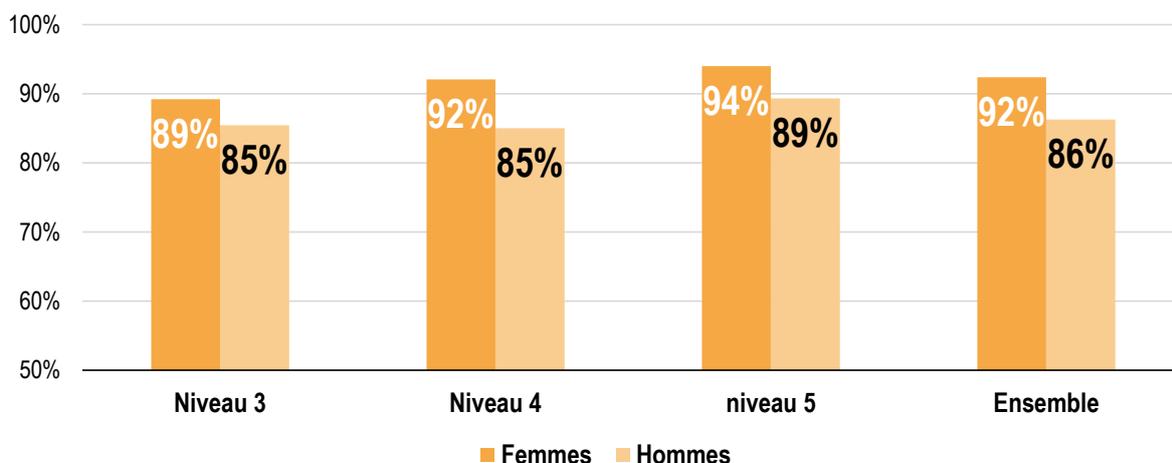
Près de 9 sortants sur 10 ont obtenu le diplôme qu'ils préparaient en 2019-2020 et 2020-2021.

Formation suivie en 2018-2019 et 2019-2020	Sortants du système éducatif ayant passé un examen	Part des sortants ayant obtenu leur diplôme
CAP	2 785	87%
Mention complémentaire de niveau 3 (MC3)	90	90%
Total niveau 3 de formation	2 875	87%
Baccalauréat professionnel	11 800	88%
Mention complémentaire de niveau 4 (MC4)	49	73%
Total niveau 4 de formation	11 849	88%
BTS	6 380	92%
Total niveau 5 de formation	6 380	92%
TOTAL	21 104	89%

Lecture - En 2020 et 2021, 87 % des sortants de CAP ont obtenu le diplôme qu'ils préparaient durant les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021.

Les femmes réussissent mieux que les hommes, quel que soit le niveau de formation.

Répartition des sortants ayant obtenu leur diplôme en 2020 ou 2021 selon le genre et le niveau de formation



Lecture - En 2020 et 2021, 94 % des femmes issues d'une formation de niveau 5 ont obtenu le diplôme qu'elles préparaient durant les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 contre 89 % des hommes.

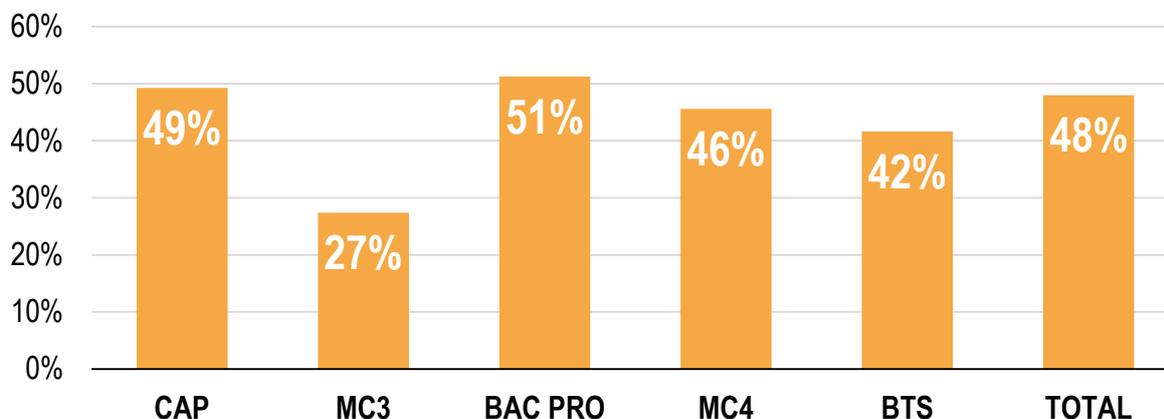
Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ)

Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

2. La poursuite d'études

Près de la moitié des lycéens sortants poursuit ses études.

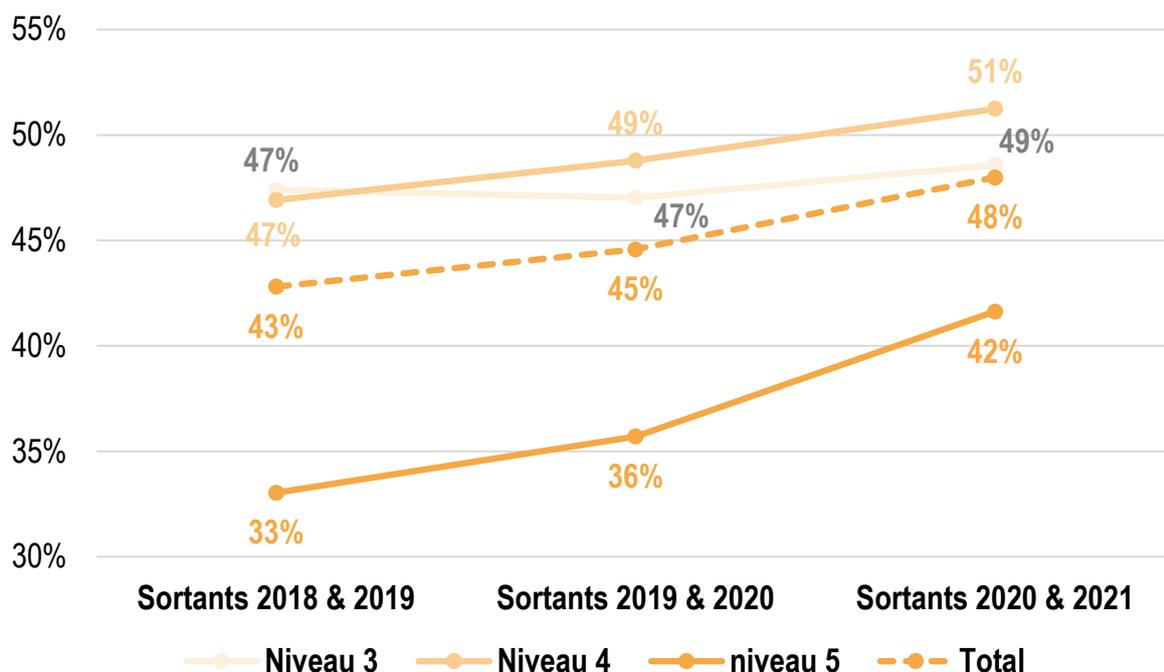
Taux de poursuite d'études des lycéens sortants de 2020 et 2021 selon le diplôme préparé en 2019-2020 et 2020-2021



Lecture - 48 % de l'ensemble des lycéens sortants de 2020 et 2021 poursuivent leurs études l'année scolaire suivante.

Entre les sortants de 2018 et 2019 et ceux de 2020 et 2021, le taux global de poursuite d'études a augmenté de 5 points. Il est le plus faible pour les sortants de niveau 5 (BTS), tout en enregistrant la plus forte progression.

Evolution du taux de poursuite d'études des apprentis sortants selon le niveau de formation



Lecture - 42 % des sortants issus de BTS en 2020 et 2021 poursuivent leurs études l'année scolaire suivante. Ce taux était de 33 % pour les sortants de 2018 et 2019.

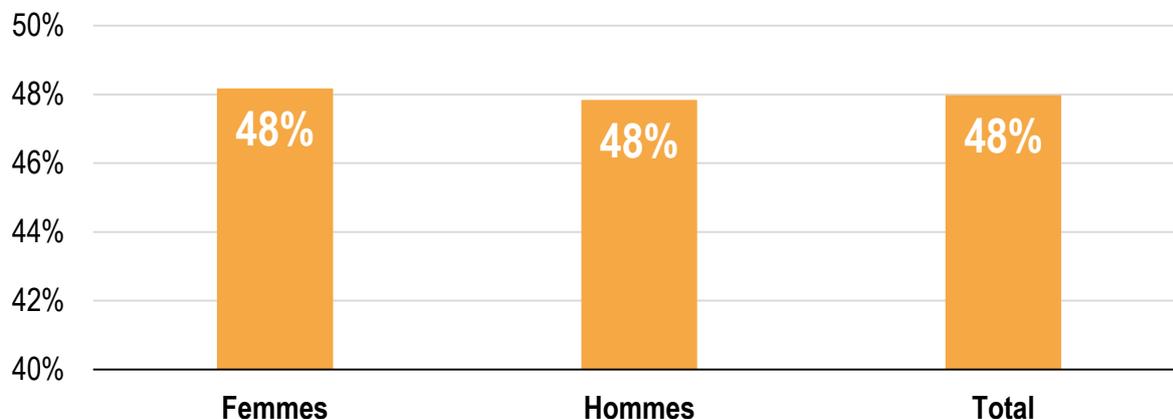
Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)

Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

2. La poursuite d'études

Si les femmes et les hommes présentent un taux de poursuite d'études équivalent...

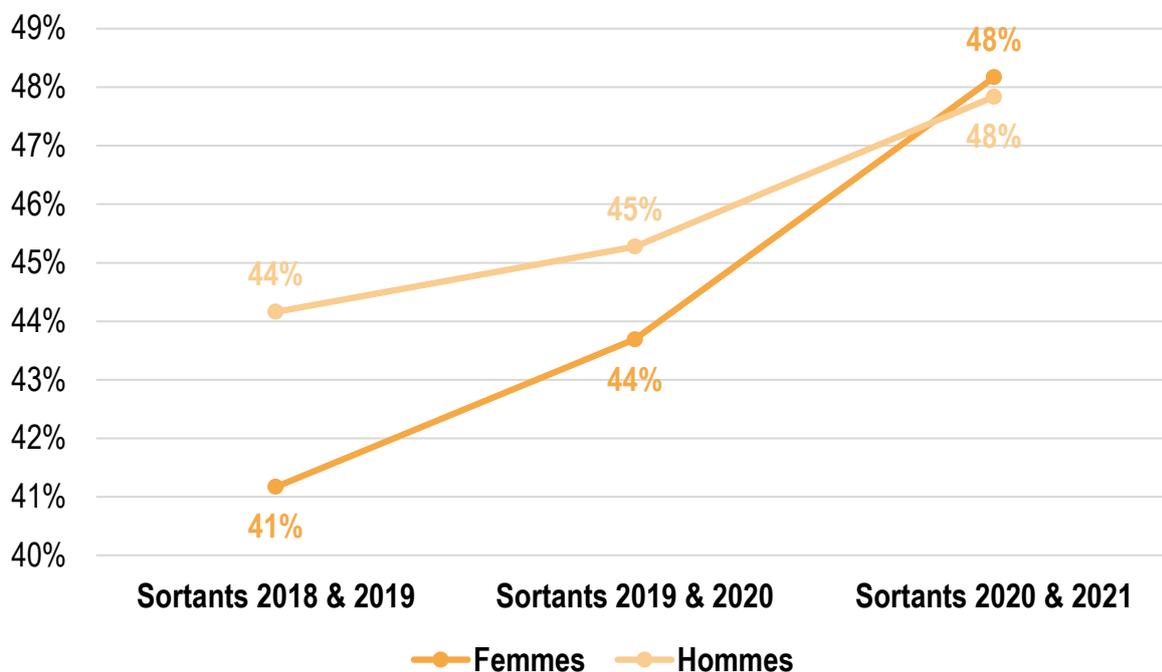
Taux de poursuite d'études des lycéens sortants de 2020 et 2021 selon le genre



Lecture - 48 % des lycéennes sortantes de 2020 et 2021 poursuivent leurs études l'année scolaire suivante.

... la progression du taux de poursuite d'études s'avère bien plus marquée pour les femmes sur la période observée.

Evolution du taux de poursuite d'études des apprentis sortants selon le genre



Lecture - 48 % des sortantes de 2020 et 2021 poursuivent leurs études l'année scolaire suivante. Ce taux était de 41 % pour les sortantes de 2018 et 2019.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

2. La poursuite d'études

Les apprentis sortants ayant obtenu leur diplôme sont plus enclins à poursuivre leurs études, quelle que soit la formation suivie.

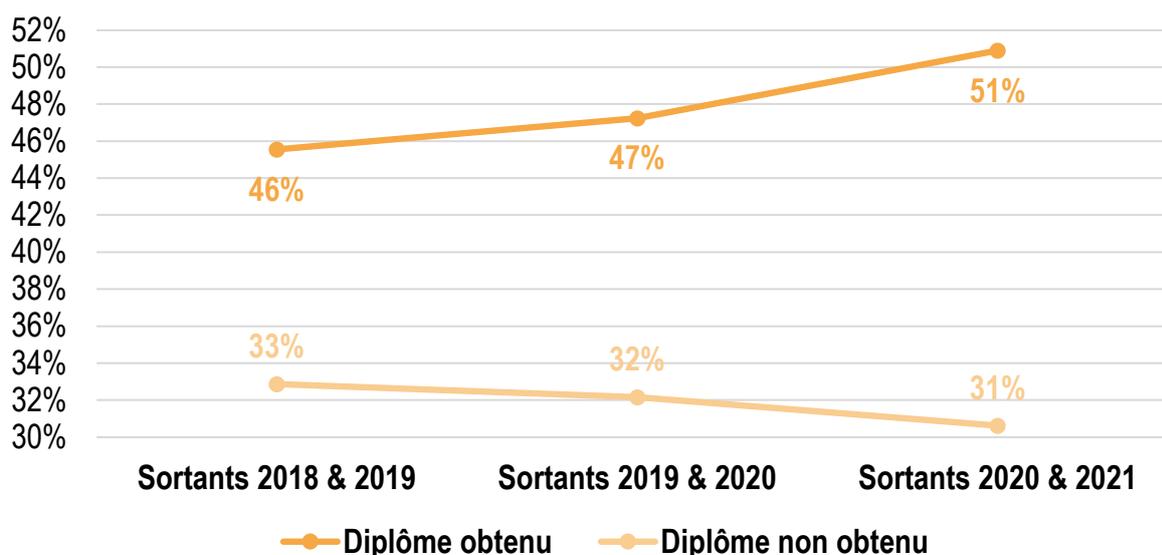
Taux de poursuite d'études des lycéens sortants de 2020 et 2021 selon l'obtention du diplôme

Formation suivie en 2019-2020 et 2020-2021	Diplôme obtenu	Diplôme non obtenu
CAP	53%	36%
Mention complémentaire de niveau 3 (MC3)	27%	22%
Total niveau 3 de formation	52%	36%
Baccalauréat professionnel	55%	27%
Mention complémentaire de niveau 4 (MC4)	58%	31%
Total niveau 4 de formation	55%	27%
BTS	43%	36%
Total niveau 5 de formation	43%	36%
TOTAL	51%	31%

Lecture - 53 % des lycéens sortants ayant obtenu le CAP poursuivent leurs études, contre 36 % de ceux qui ont échoué à l'examen.

Sur la période observée, le taux de poursuite d'études des sortants diplômés a augmenté, alors que celui des non diplômés a baissé. L'écart s'est accru de 7 points.

Evolution du taux de poursuite d'études des lycéens sortants selon l'obtention du diplôme



Lecture - 51 % des sortants de 2020 et 2021 ayant obtenu leur diplôme poursuivent leurs études l'année scolaire suivante. Ce taux était de 46 % pour les sortants de 2018 et 2019.

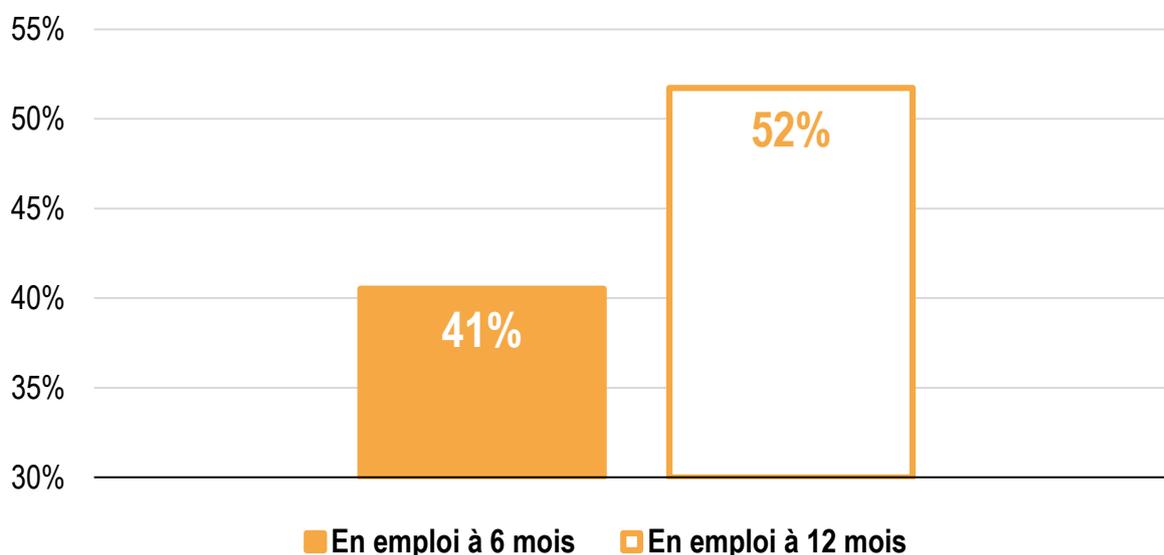
Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ)

Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

3. Les jeunes en emploi

41 % des lycéens sortants en 2020 et 2021 sont en emploi 6 mois après leur sortie d'études. Ils sont 52 % un an après leur sortie.

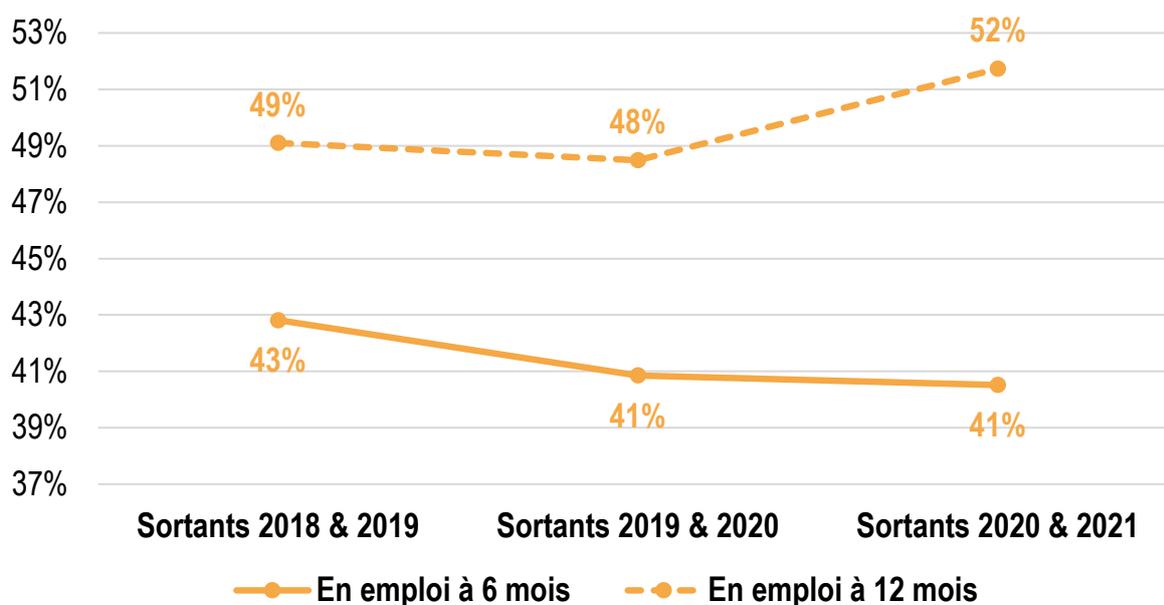
Taux d'emploi à 6 et 12 mois de l'ensemble des lycéens sortants de 2020 et 2021



Lecture - 41 % de l'ensemble des lycéens sortants de 2020 et 2021 ne poursuivant pas d'études sont en emploi 6 mois après leur sortie.

Sur la période observée, le taux d'emploi a perdu 2 points six mois après la sortie des lycéens, alors qu'il a progressé de 3 points un an après la sortie.

Evolution du taux d'emploi à 6 et 12 mois de l'ensemble des lycéens sortants



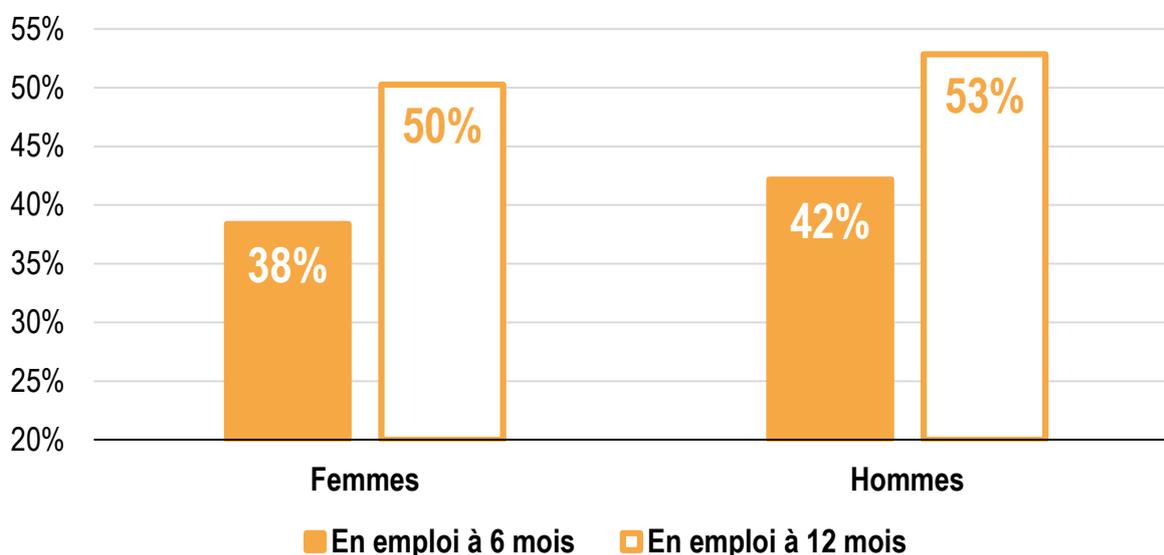
Lecture - 52 % de l'ensemble des lycéens sortants de 2020 et 2021 ne poursuivant pas d'études sont en emploi 12 mois après leur sortie ; ce pourcentage était de 49 % en ce qui concerne les sortants de 2018 et 2019.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

3. Les jeunes en emploi

Les femmes s'insèrent moins bien que les hommes, même si l'écart s'atténue légèrement douze mois après leur sortie.

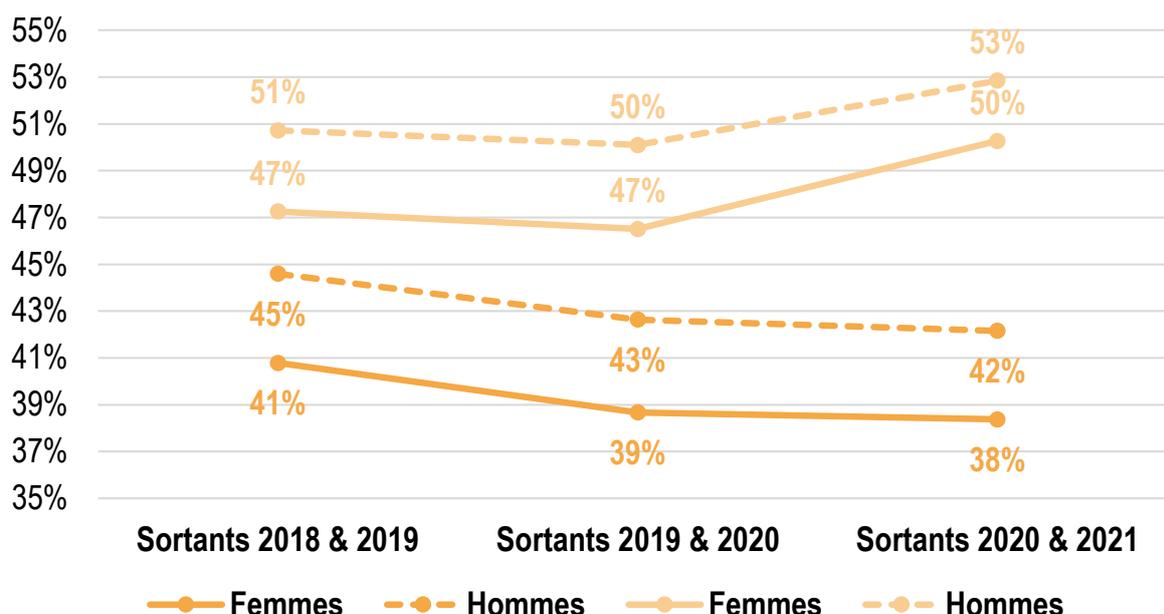
Taux d'emploi à 6 et 12 mois des lycéens sortants de 2020 et 2021 selon le genre



Lecture - 50 % des lycéennes sortantes de 2020 et 2021 ne poursuivant pas d'études sont en emploi 12 mois après leur sortie contre 53 % des apprentis.

Sur la période observée, les taux d'emploi à 6 et 12 mois diminuent pour les femmes et augmentent pour les hommes. Les écarts s'accroissent de 6 points six mois après la sortie et de 5 points un an après.

Evolution du taux d'emploi à 6 et 12 mois des lycéens sortants selon le genre



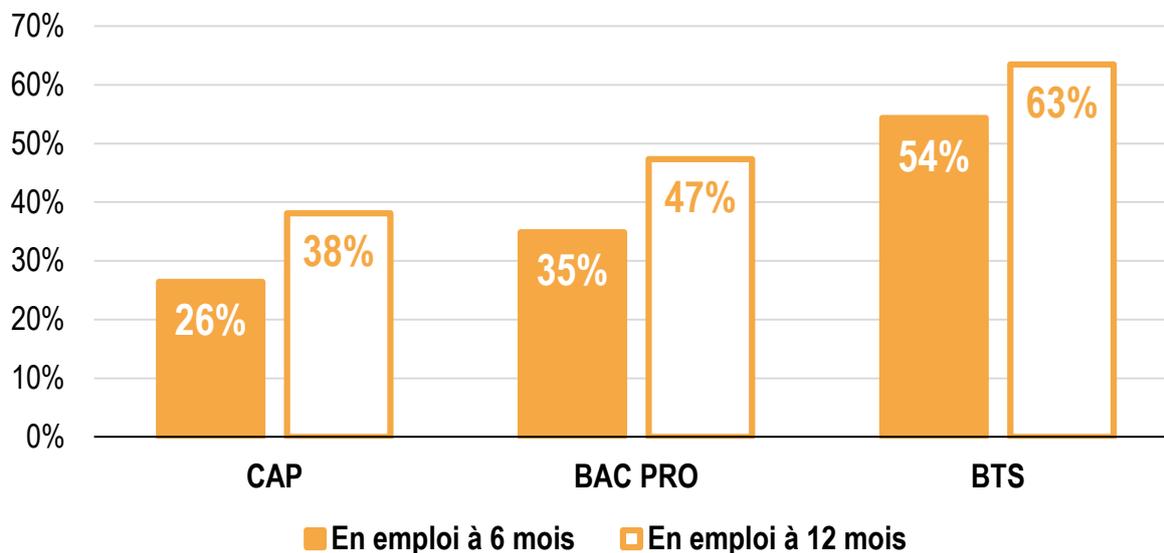
Lecture - 38 % des lycéennes sortantes de 2020 et 2021 ne poursuivant pas d'études sont en emploi 6 mois après leur sortie, contre 50 % des lycéens ; ces pourcentages étaient respectivement de 41 % et 47 % en ce qui concerne les sortants de 2018 et 2019.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

3. Les jeunes en emploi

L'insertion s'améliore avec l'élévation du niveau de diplôme. Cela se vérifie pour chaque groupe de spécialité, excepté en « habillement », où les sortants de CAP ont une meilleure insertion à six mois que ceux de baccalauréat professionnel.

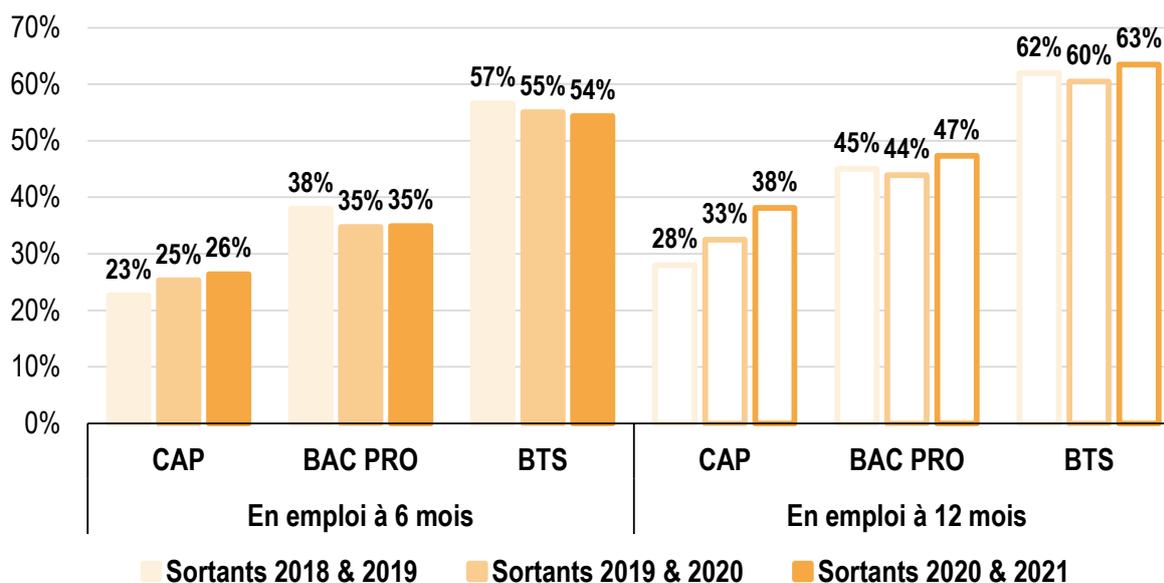
Taux d'emploi à 6 et 12 mois des lycéens sortants de 2020 et 2021 selon le diplôme préparé



Lecture - 54 % des sortants de 2020 et 2021 issus d'un BTS ne poursuivant pas d'études sont en emploi 6 mois après leur sortie.

Sur la période observée, seule l'insertion des sortants issus d'un CAP a augmenté 6 mois après la sortie. La progression de leur taux d'emploi 1 an après la sortie est plus marquée.

Evolution du taux d'emploi à 6 et 12 mois des lycéens sortants selon le diplôme préparé



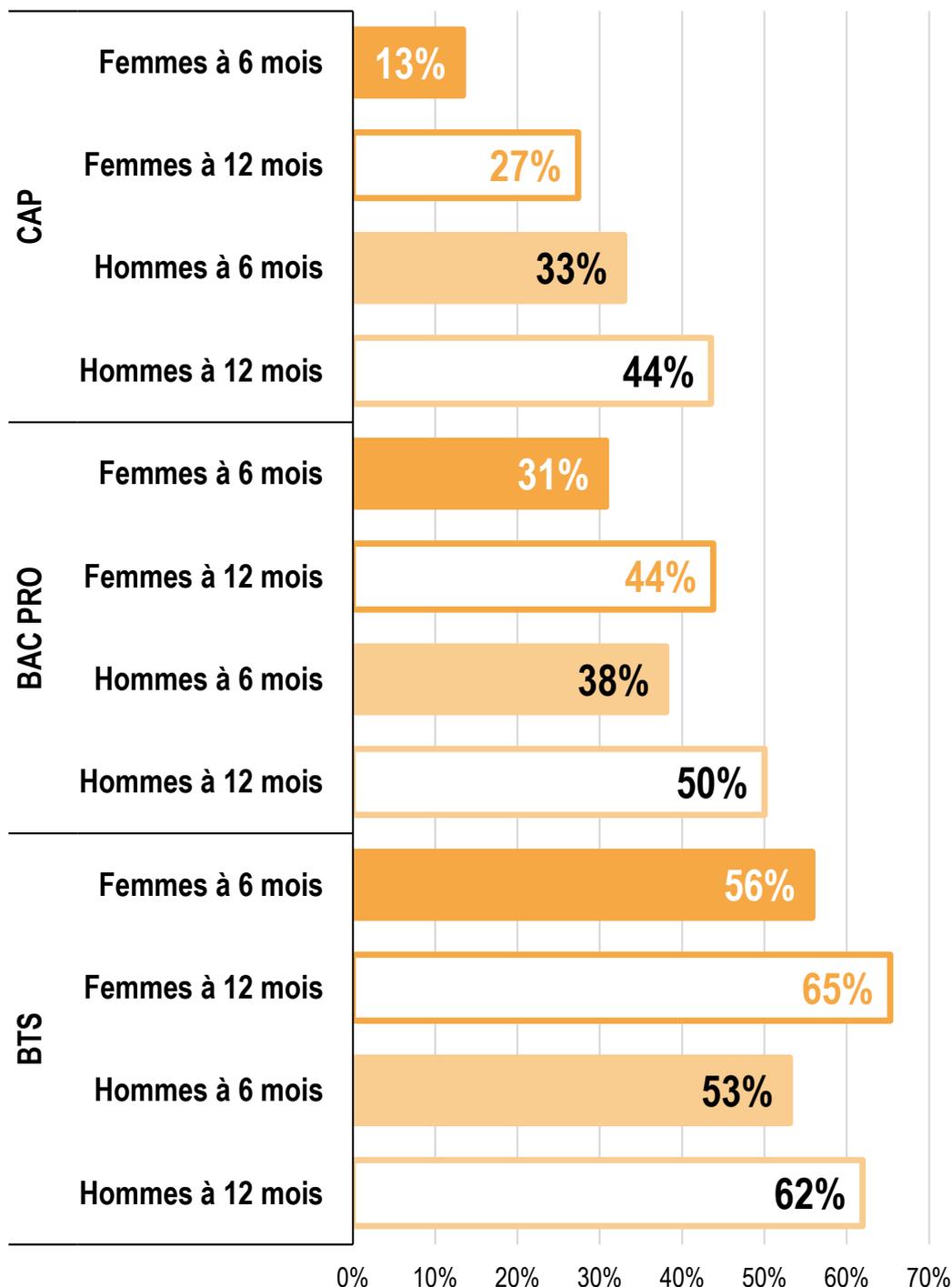
Lecture - 28 % des sortants de 2018 et 2019 issus d'un CAP ne poursuivant pas d'études étaient en emploi 12 mois après leur sortie. Ce taux atteint 38 % pour les sortants de 2020 et 2021.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ)
 Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

3. Les jeunes en emploi

L'insertion est plus favorable aux hommes pour les sortants de CAP et de baccalauréat professionnel alors que les sortantes de BTS ont une meilleure insertion.

Taux d'emploi à 6 et 12 mois des lycéens sortants de 2020 et 2021 selon le genre et le diplôme préparé



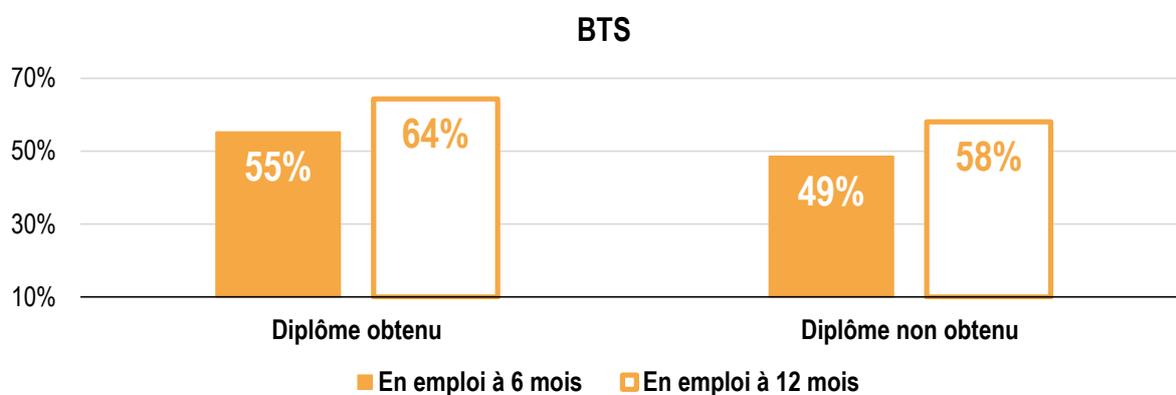
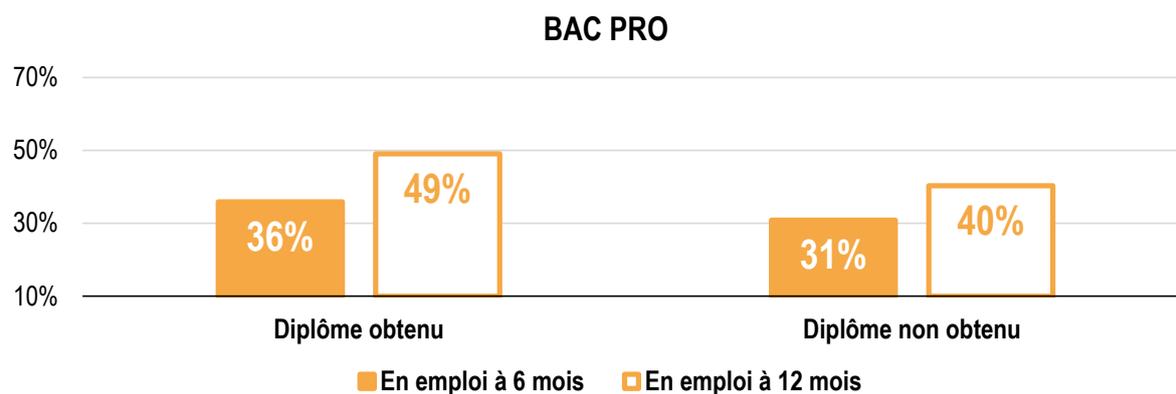
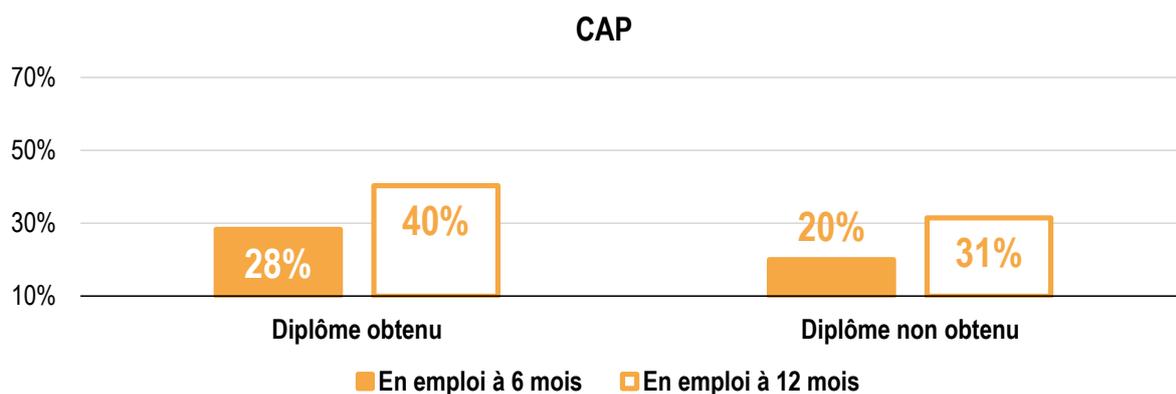
Lecture - 27 % des lycéennes sortantes de 2020 et 2021 issues d'un CAP ne poursuivant pas d'études sont en emploi 12 mois après leur sortie contre 44 % des lycéens.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

3. Les jeunes en emploi

A niveau de formation égal, les sortants ayant obtenu le diplôme préparé ont une meilleure insertion. La différence du taux d'emploi est plus importante pour les lycéens qui ont préparé un CAP et, à 12 mois, pour les sortants d'un baccalauréat professionnel.

Taux d'emploi à 6 et 12 mois de l'ensemble des lycéens sortants de 2020 et 2021 selon le diplôme préparé et l'obtention de celui-ci



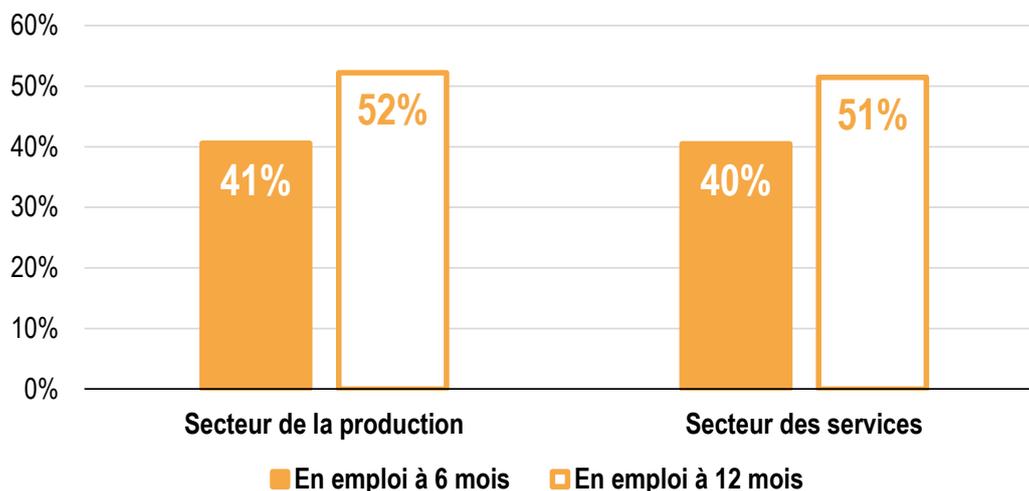
Lecture - 55 % des sortants de 2020 et 2021 (hors poursuite d'études) ayant préparé un BTS et l'ayant obtenu sont en emploi 6 mois après leur sortie contre 49 % de ceux n'ayant pas obtenu ce diplôme.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

3. Les jeunes en emploi

Les sortants issus d'une spécialité du secteur de la production s'insèrent légèrement mieux que ceux issus d'une spécialité des services.

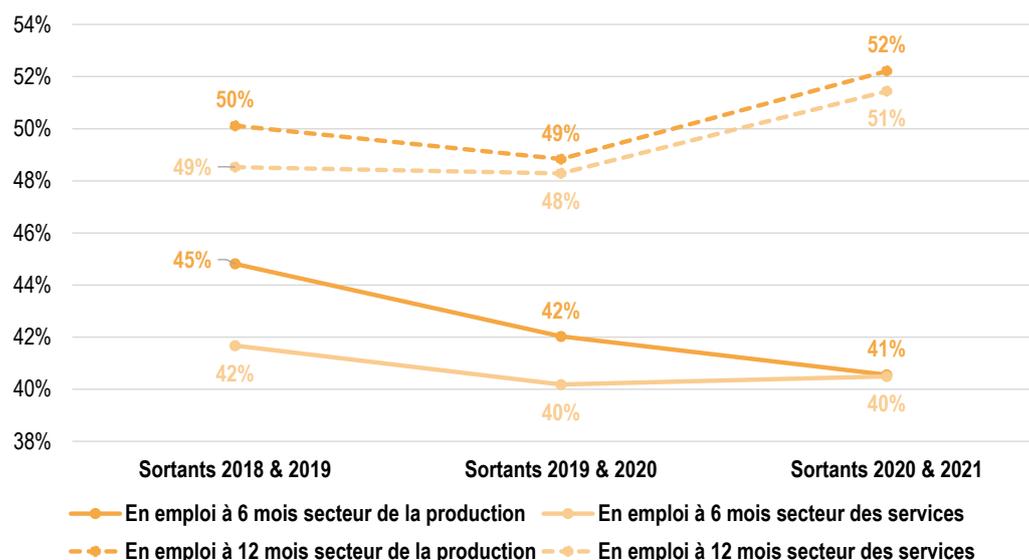
Taux d'emploi à 6 et 12 mois des lycéens sortants de 2020 et 2021 selon le secteur de spécialité de leur formation



Lecture - 41 % des sortants de 2020 et 2021 issus du secteur de la production ne poursuivant pas d'études sont en emploi 6 mois après leur sortie contre 40 % de ceux issus du secteur des services.

Sur la période observée, le taux d'emploi à 6 mois diminue plus pour les sortants du secteur de la production que pour ceux du secteur des services. Un an après la sortie, l'insertion s'améliore autant pour les sortants des deux secteurs.

Evolution du taux d'emploi à 6 et 12 mois des lycéens sortants selon le secteur de spécialité de leur formation



Lecture - 52 % des sortants de 2020 et 2021 issus du secteur de la production ne poursuivant pas d'études sont en emploi 12 mois après leur sortie contre 51 % de ceux issus du secteur des services. Ces taux étaient de 50 % et 49 % pour les sortants de 2018 et 2020.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)

Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

3. Les jeunes en emploi

A 6 mois, l'insertion est meilleure pour les sortants des spécialités « transformations chimiques et apparentées » et « métallurgie ». On retrouve ces derniers à 12 mois, ainsi que les sortants des spécialités « bâtiment : construction et couverture » parmi ceux qui connaissent les plus hauts taux d'emploi.

Taux d'emploi à 6 et 12 mois des lycéens sortants de 2020 et 2021 selon le groupe de spécialité du secteur de la production suivi en 2019-2020 et 2020-2021

Groupe de spécialité	Sortants hors poursuite d'études	En emploi à 6 mois	En emploi à 12 mois
200 - TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES FONDAMENTALES	153	51%	58%
201 - TECHNO DE COMMANDE DES TRANSFO.INDUST.	221	43%	54%
211 - PRODUCTIONS VEGETALES, CULTUR.SPECIALIS.	12	.	.
220 - SPEC.PLURITECHNO DES TRANSFORMATIONS	38	32%	37%
221 - AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE	568	37%	50%
222 - TRANSFORMATIONS CHIMIQUES ET APPARENTEES	64	61%	72%
223 - METALLURGIE (Y.C. SIDERURGIE, FONDERIE)	102	61%	70%
224 - MATERIAUX DE CONSTRUCTION, VERRE, CERAM.	23	35%	39%
225 - PLASTURGIE, MATERIAUX COMPOSITES	14	.	.
227 - ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE	125	54%	60%
230 - SPEC.PLURITECHNO, GENIE CIVIL, CONSTRUC.	127	33%	55%
231 - MINES ET CARRIERES, GENIE CIVIL, TOPOGR.	54	48%	61%
232 - BATIMENT : CONSTRUCTION ET COUVERTURE	69	52%	64%
233 - BATIMENT : FINITIONS	204	46%	54%
234 - TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT	189	40%	46%
240 - SPECIALIT.PLURITECHNO MATERIAUX SOUPLES	15	.	.
242 - HABILLEMENT (Y. C. MODE, COUTURE)	167	24%	38%
243 - CUIRS ET PEAUX	15	.	.
250 - SPEC.PLURITECHNO MECANIQUE-ELECTRICITE	306	45%	57%
251 - MECANIQ.GENERALE & DE PRECISION, USINAGE	81	36%	59%
252 - MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	419	45%	59%
254 - STRUCTURES METALLIQUES	316	39%	51%
255 - ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	895	35%	45%
SECTEUR DE LA PRODUCTION	4 177	41%	52%

Lecture - 35 % des 895 sortants de 2020 et 2021 (hors poursuite d'études) issus d'une spécialité de l'électricité et de l'électronique sont en emploi 6 mois après leur sortie. Ils sont 45 % un an après leur sortie.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)

Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

3. Les jeunes en emploi

A 6 mois comme à un an, les sortants issus des spécialités « application des droits et statuts des personnes », « coiffure, esthétique et autres services à la personne », et « finances, banque, assurances » connaissent les taux d'emploi les plus élevés, auxquels viennent s'ajouter ceux issus des spécialités de la santé à 6 mois et ceux des spécialités « comptabilité, gestion » à 12 mois.

Taux d'emploi à 6 et 12 mois des lycéens sortants de 2020 et 2021 selon le groupe de spécialité du secteur des services suivi en 2019-2020 et 2020-2021

Groupe de spécialité	Sortants hors poursuite d'études	En emploi à 6 mois	En emploi à 12 mois
300 - SPECIALITES PLURIVALENTES DES SERVICES	560	28%	39%
311 - TRANSPORT, MANUTENTION, MAGASINAGE	422	48%	58%
312 - COMMERCE, VENTE	2 604	41%	53%
313 - FINANCES, BANQUE, ASSURANCES	53	60%	66%
314 - COMPTABILITE, GESTION	539	57%	64%
320 - SPECIALITES PLURIVAL.DE LA COMMUNICATION	96	38%	49%
322 - TECHNIQUES D'IMPRIMERIE ET D'EDITION	80	21%	36%
323 - TECHNIQUES DE IMAGE, SON, SPECTACLE	41	12%	44%
324 - SECRETARIAT, BUREAUTIQUE	170	54%	59%
326 - INFORMATIQUE, TRAITEMT DE L'INFORMATION	164	37%	45%
330 - SPECIALITES PLURIV.SANITAIRES & SOCIALES	1 163	29%	40%
331 - SANTE	91	63%	62%
332 - TRAVAIL SOCIAL	60	40%	47%
334 - ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME	550	41%	58%
335 - ANIMATION CULTUREL.,SPORTIV.& DE LOISIRS	30	43%	50%
336 - COIFFURE, ESTHETIQ.& AUTR.SERVICES PERSO	183	60%	69%
343 - NETTOYAGE, ASSAIN., PROTECTION ENVIRONMT	67	36%	45%
344 - SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES	97	36%	58%
345 - APPLICATN DES DROITS & STATUTS DES PERSO	26	69%	69%
SECTEUR DES SERVICES	6 996	40%	51%

Lecture - 41 % des 2 604 sortants de 2020 et 2021 (hors poursuite d'études) issus d'une spécialité du commerce et de la vente sont en emploi 6 mois après leur sortie d'études. Ils sont 53 % un an après leur sortie.

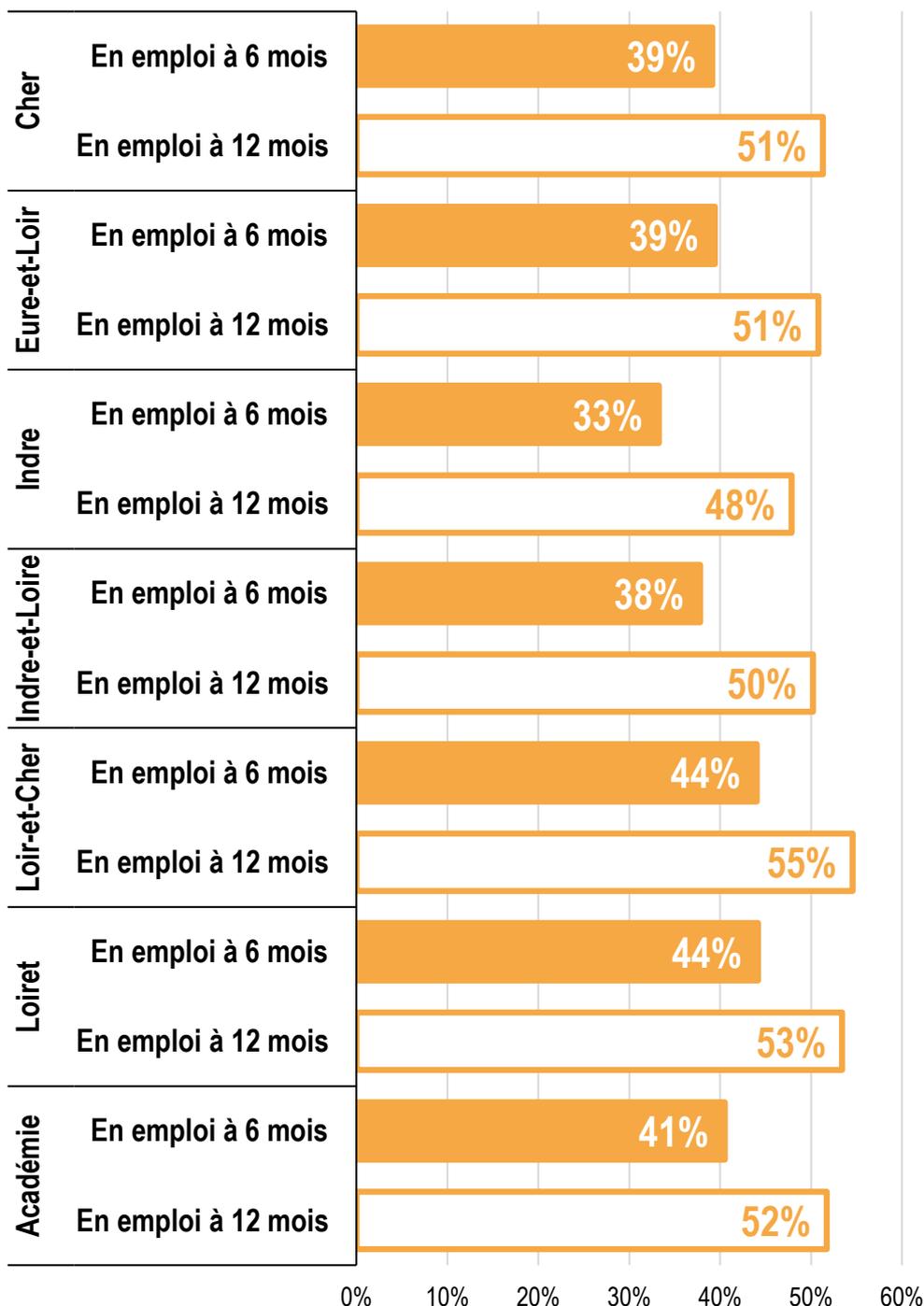
Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)

Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

3. Les jeunes en emploi

Au sein de l'académie, l'amplitude entre les différents taux d'emploi départementaux 6 mois après la sortie d'études est de 11 points. Un an après la sortie, elle se réduit à 7 points.

Taux d'emploi à 6 et 12 mois de l'ensemble des lycéens sortants de 2020 et 2021 selon le département de formation



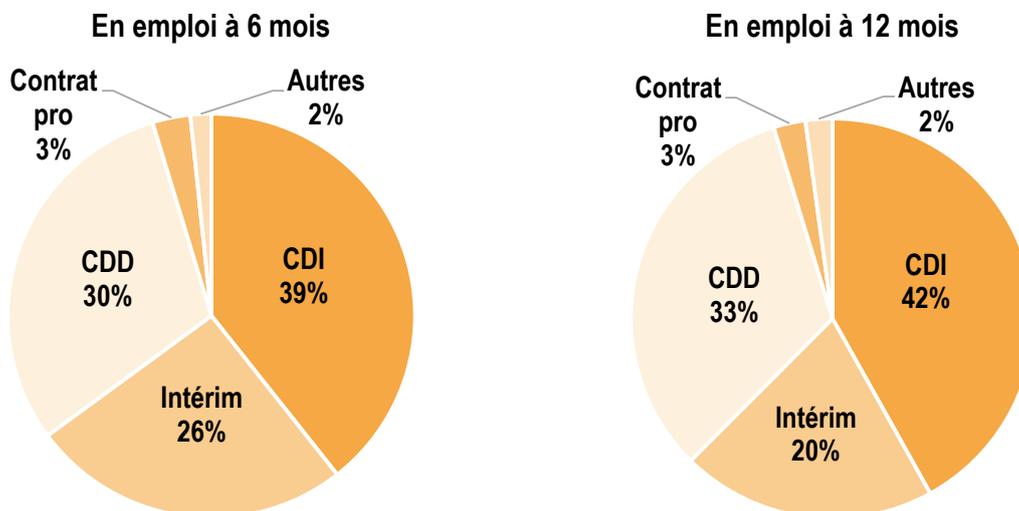
Lecture - 44 % des lycéens sortants (hors poursuite d'études) de 2020 et 2021 formés dans le Loir-et-Cher sont en emploi 6 mois après leur sortie. Ce taux est de 53 % un an après leur sortie.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)
 Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

4. Les contrats de travail

Parmi les jeunes en emploi 6 mois après leur sortie d'études, 39 % ont un CDI, 30 % un CDD et 26 % sont intérimaires. Ces proportions évoluent en faveur du CDI et du CDD, au détriment de l'intérim 12 mois après la sortie.

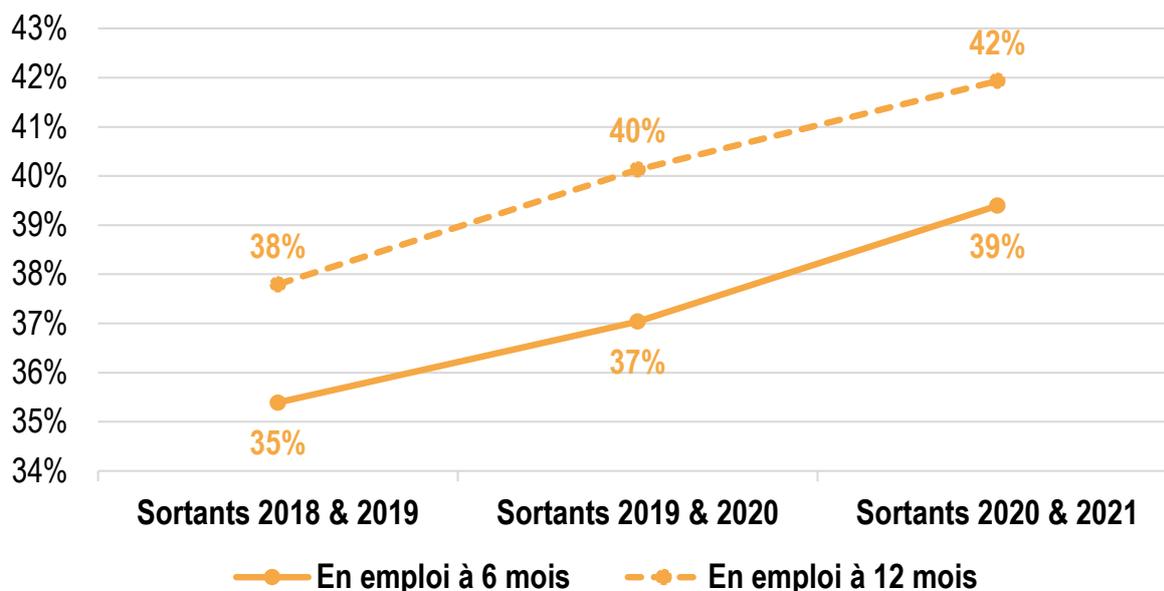
Répartition des types de contrats de travail de l'ensemble des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi



Lecture - 39 % de l'ensemble des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi sont en CDI 6 mois après leur sortie ; ils sont 42 % 12 mois après la sortie.

Par rapport aux sortants en emploi de 2018 et 2019, la part du CDI a progressé de 4 points, à 6 mois comme à 12.

Evolution de la part de l'ensemble des lycéens sortants en emploi en CDI



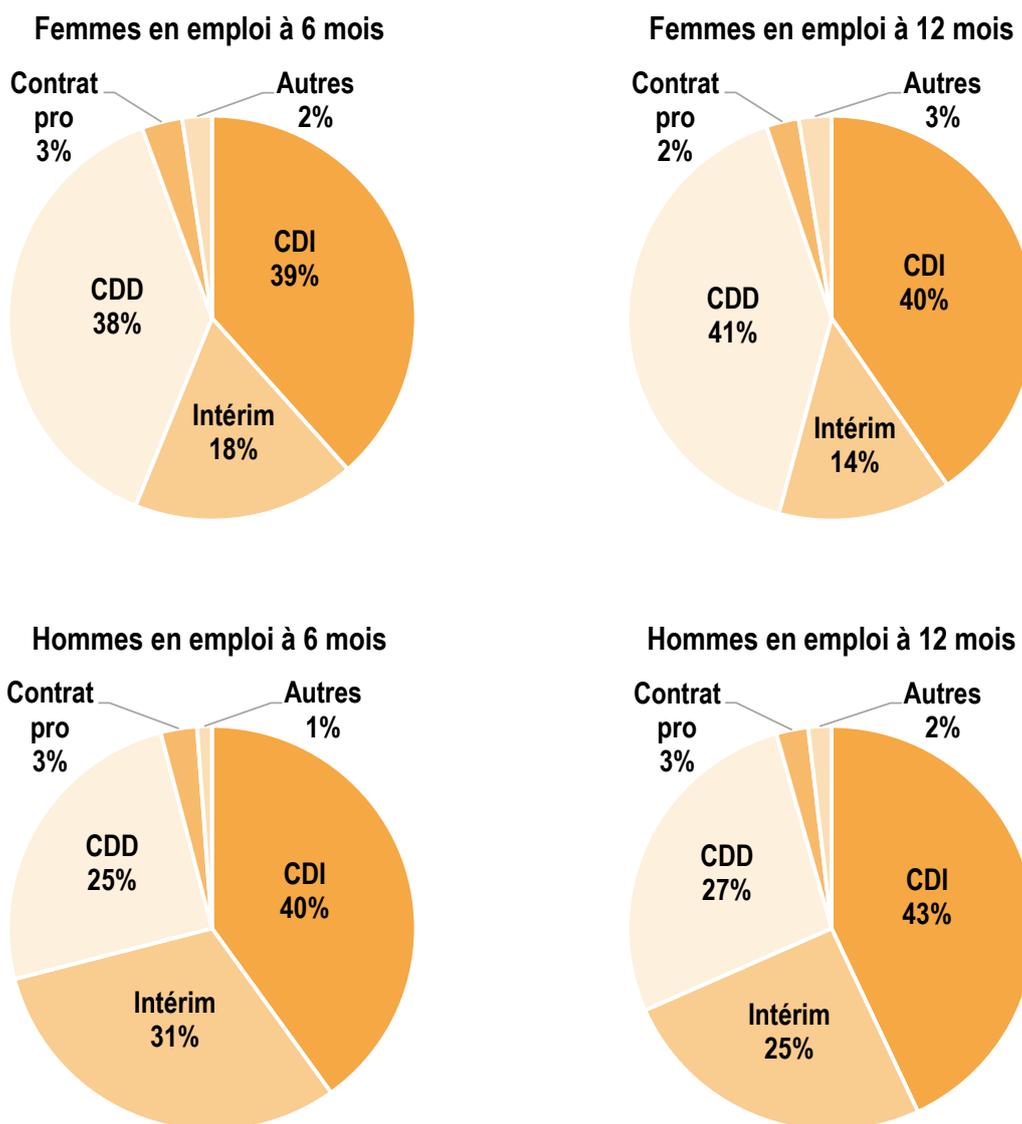
Lecture - 39 % de l'ensemble des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi ont un CDI 6 mois après leur sortie ; ce pourcentage était de 35 % en ce qui concerne les sortants de 2018 et 2019.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

4. Les contrats de travail

Les femmes ont plus de CDD et les hommes sont plus intérimaires. Le CDI concerne un peu moins les femmes, l'écart avec les hommes s'accroissant pour les sortantes en emploi à 12 mois.

Répartition des types de contrats de travail des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi selon le genre



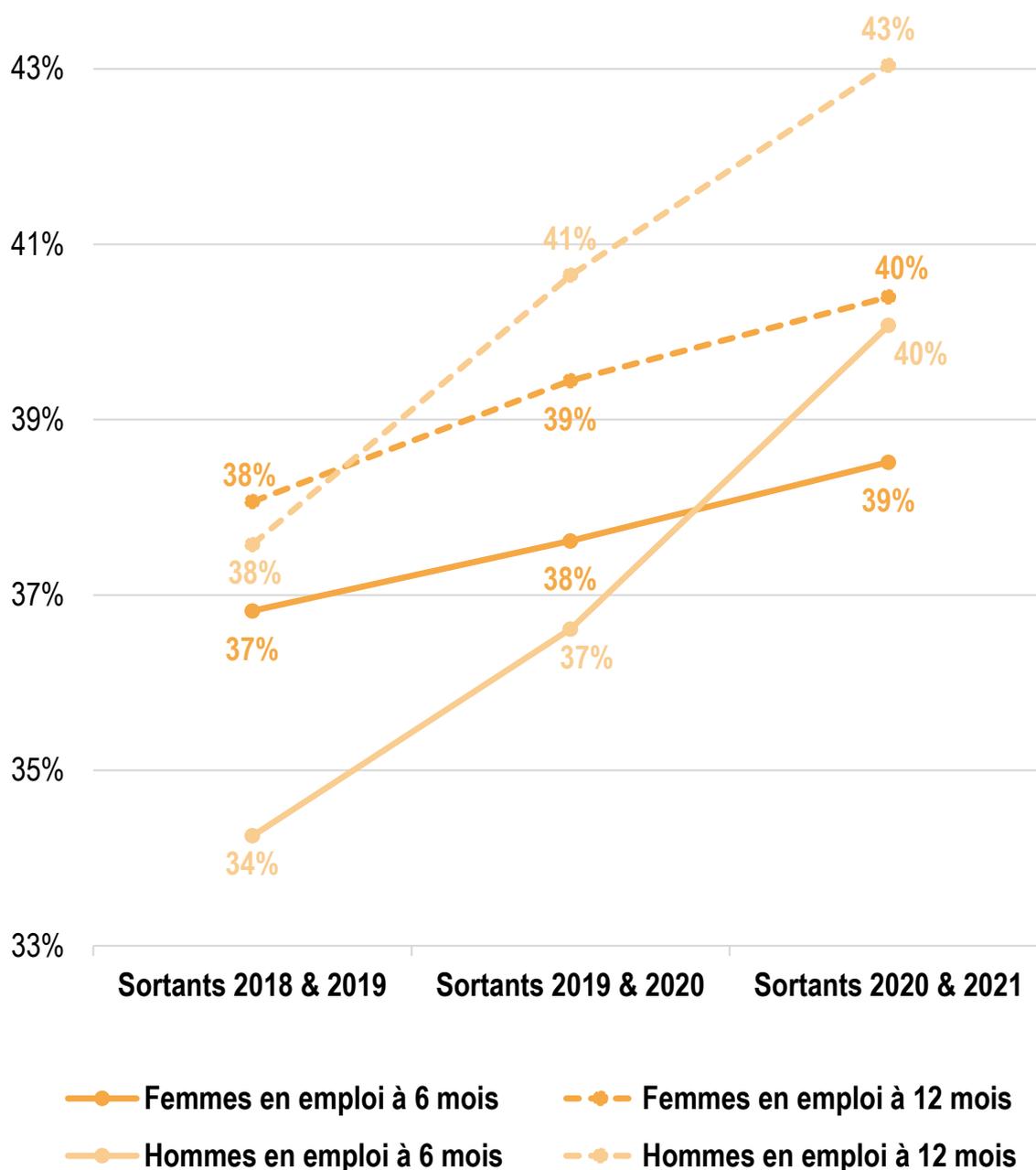
Lecture - 40 % des lycéennes sortantes de 2020 et 2021 en emploi ont un CDI 12 mois après leur sortie contre 43 % des hommes.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

4. Les contrats de travail

Sur la période observée, la part de sortants en emploi en CDI a plus augmenté pour les hommes : 6 points de mieux à 6 mois et 5 points de plus à 12 mois, contre une augmentation de 2 points à 6 et 12 mois pour les femmes.

Evolution de la part des lycéens sortants en emploi en CDI selon le genre



Lecture - 39 % des lycéennes sortantes de 2020 et 2021 en emploi ont un CDI 6 mois après leur sortie ; ce pourcentage était de 37 % en ce qui concerne les sortantes de 2018 et 2019.

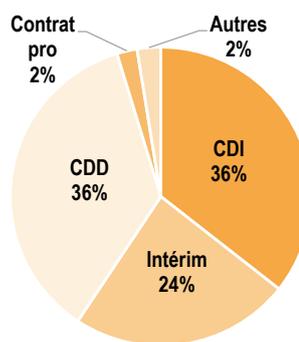
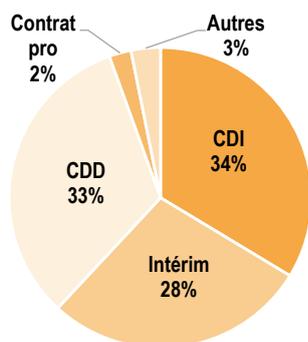
Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

4. Les contrats de travail

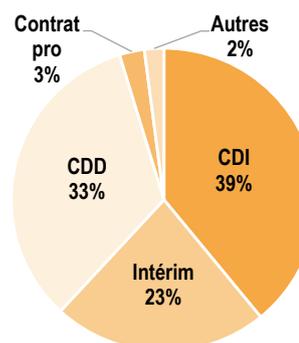
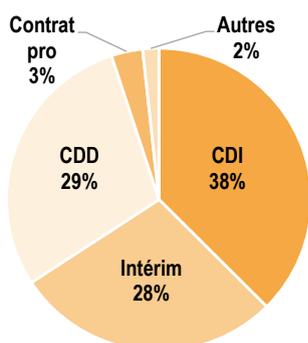
Avec l'élévation du niveau de diplôme, la part des contrats d'intérim diminue au profit de celle des CDI. Quel que soit le diplôme préparé, le CDD concerne environ un tiers des jeunes en emploi.

Répartition des types de contrats de travail des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi selon le diplôme préparé

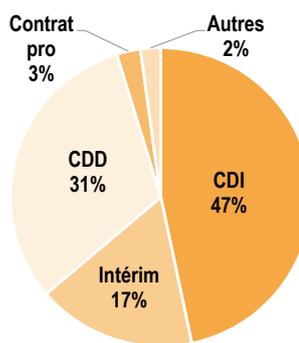
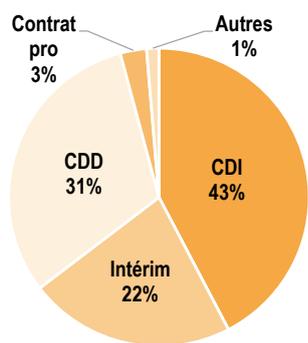
Sortants de CAP



Sortants de BAC PRO



Sortants de BTS



En emploi à 6 mois

En emploi à 12 mois

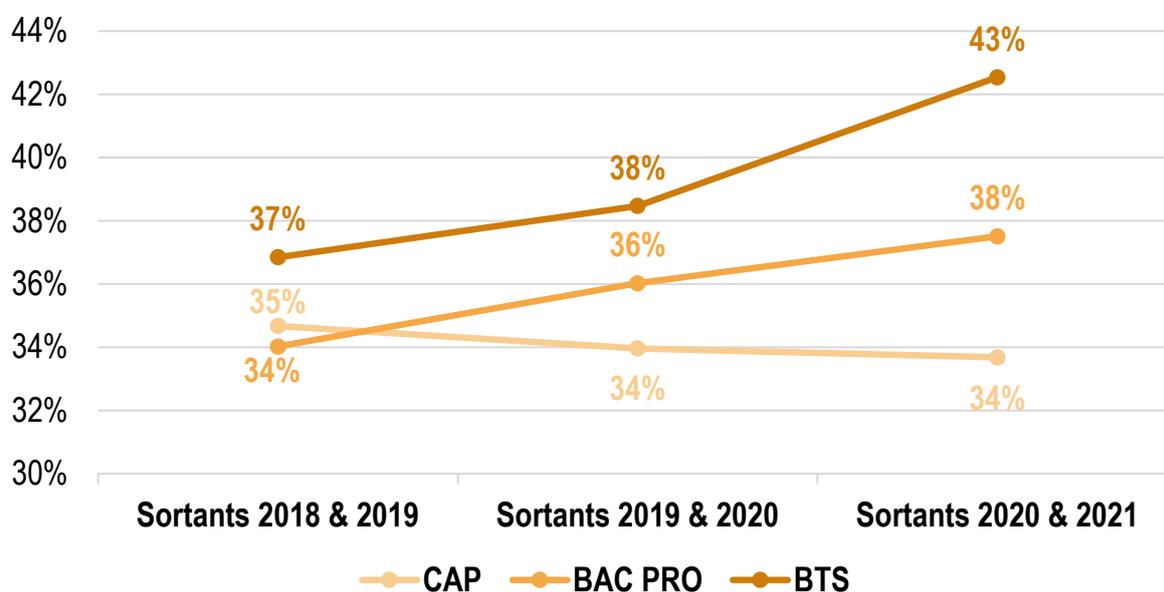
Lecture - 43 % des lycéens sortants d'un BTS en 2020 et 2021 en emploi 6 mois après leur sortie ont un CDI ; ce pourcentage atteint 47 % 12 mois après la sortie.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

4. Les contrats de travail

Sur la période observée, la part des jeunes employés en CDI 6 mois après leur sortie diminue légèrement chez les sortants d'un CAP alors qu'elle augmente pour ceux des autres diplômes, notamment le BTS (+ 6 points).

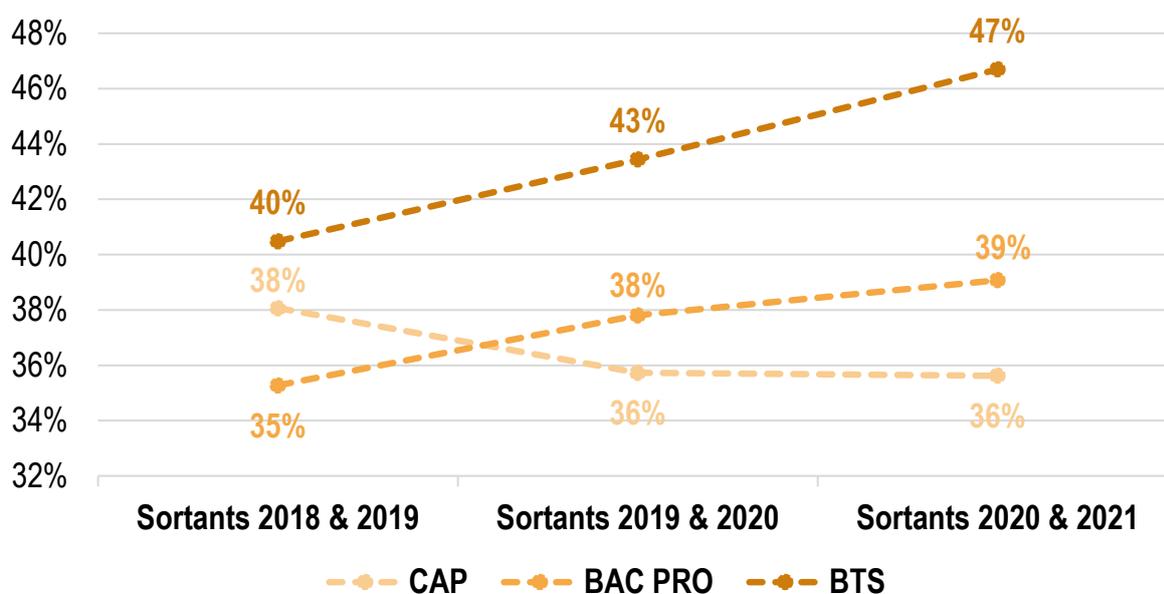
Evolution de la part des lycéens sortants en emploi à 6 mois en CDI selon le diplôme préparé



Lecture - 43 % des lycéens sortants d'un BTS en 2020 ou 2021 en emploi 6 mois après leur sortie ont un CDI ; ce pourcentage était de 37 % en ce qui concerne les sortants de 2018 et 2019.

Cette tendance se confirme pour les jeunes en emploi 12 mois après la sortie, avec des écarts un peu plus prononcés.

Evolution de la part des lycéens sortants en emploi à 12 mois en CDI selon le diplôme préparé



Lecture - 47 % des lycéens sortants d'un BTS en 2020 et 2021 en emploi 12 mois après leur sortie ont un CDI ; ce pourcentage était de 40 % en ce qui concerne les sortants de 2018 et 2019.

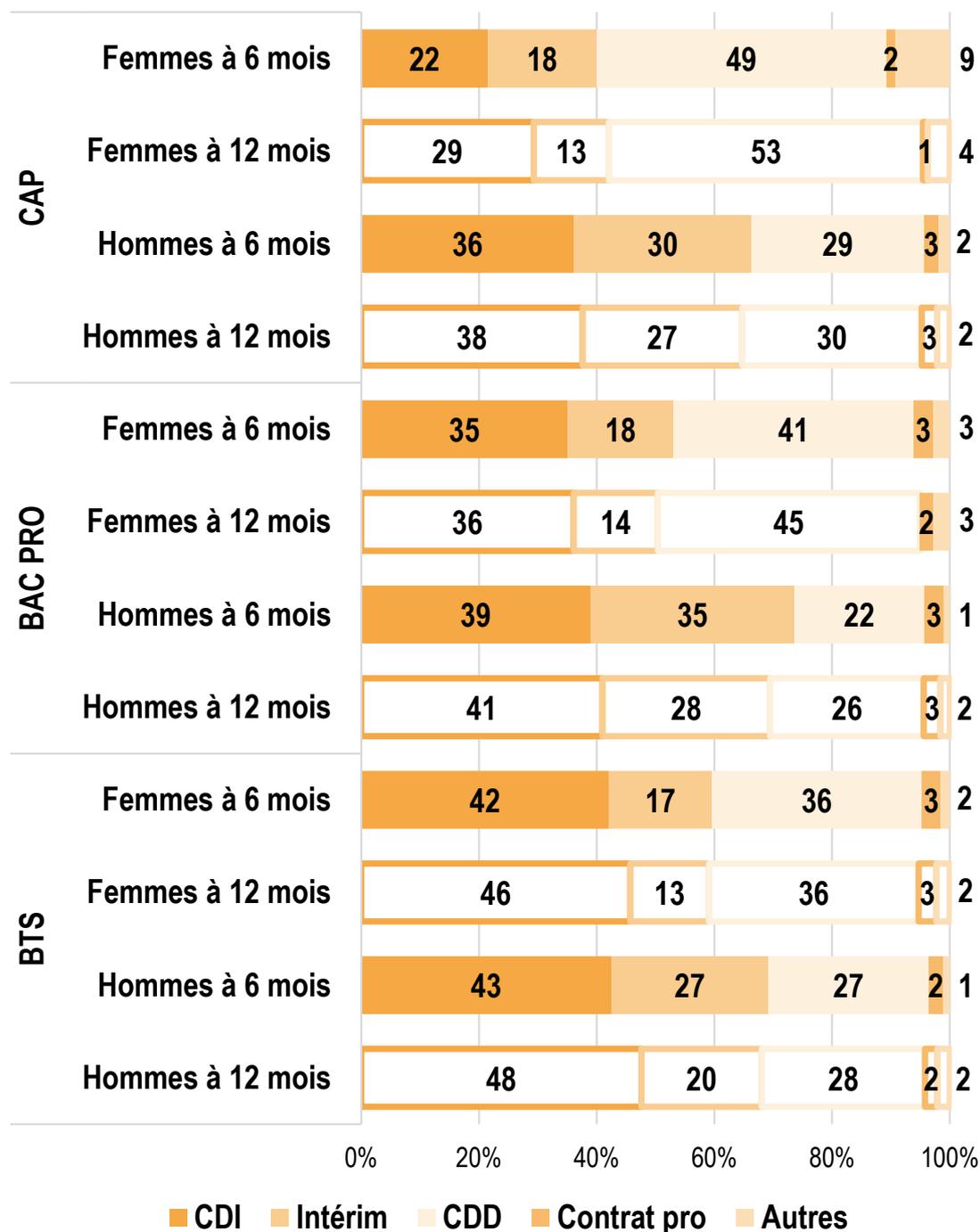
Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ)

Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

5. Les contrats de travail

Quel que soit le niveau de diplôme, Le CDI et l'intérim sont plus fréquents chez les hommes et le CDD plus représenté chez les femmes. Cependant, les différences sont moins marquées avec l'élévation du niveau de diplôme.

Répartition des types de contrats de travail des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi selon le genre et le diplôme préparé (en %)



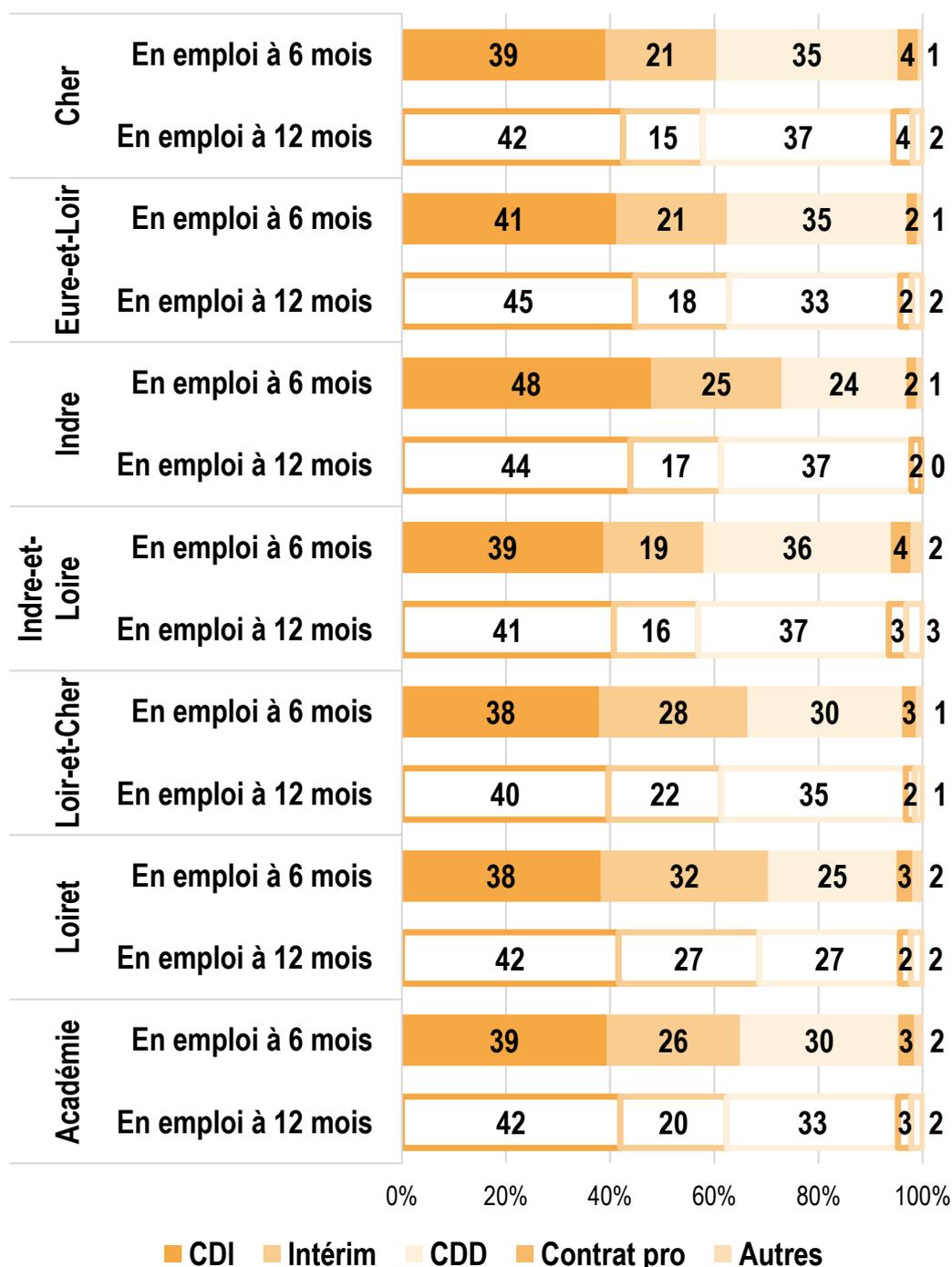
Lecture - 22 % des lycéennes sortantes de CAP en 2020 et 2021 en emploi 6 mois après leur sortie ont un CDI ; ce pourcentage est de 36 % pour les hommes.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

5. Les contrats de travail

Le CDI concerne plus de jeunes dans l'Indre à 6 mois de la sortie et en Eure-et-Loir à 12 mois. L'Indre-et-Loire et le Cher comptent le plus d'apprentis sortants en CDD. Les intérimaires sont plus nombreux dans le Loiret.

Répartition des types de contrats de travail des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi selon le département de formation (en %)



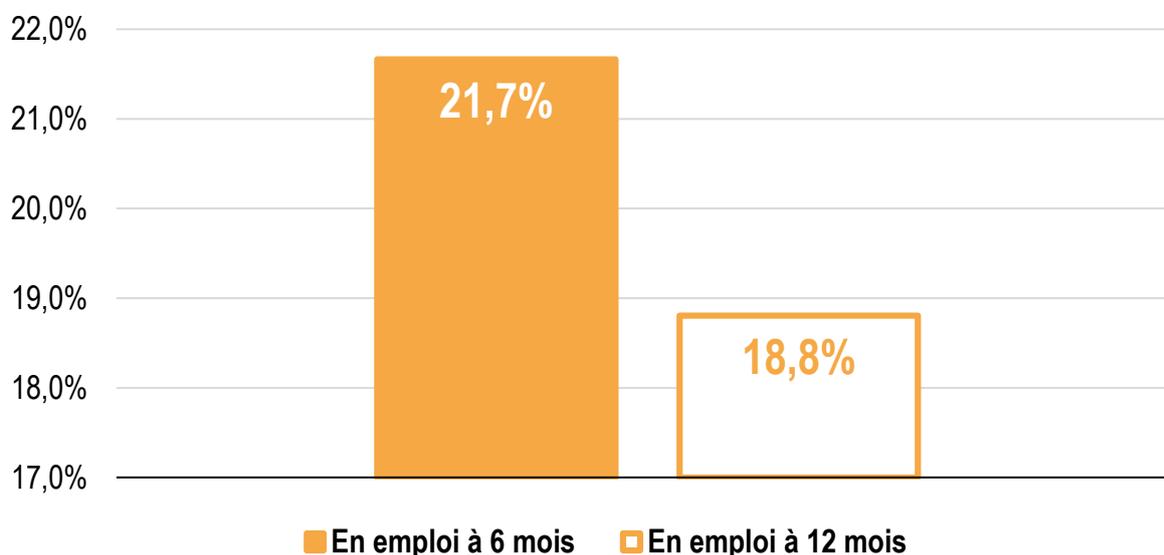
Lecture - 39 % des apprentis formés dans le Loiret sortants en 2020 et 2021 en emploi 6 mois après leur sortie ont un CDI ; ce pourcentage est de 42 % 12 mois après la sortie.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

5. Le temps partiel

Plus d'un jeune sur cinq occupe un emploi à temps partiel 6 mois après la sortie d'études. Cette proportion diminue parmi les employés à 12 mois.

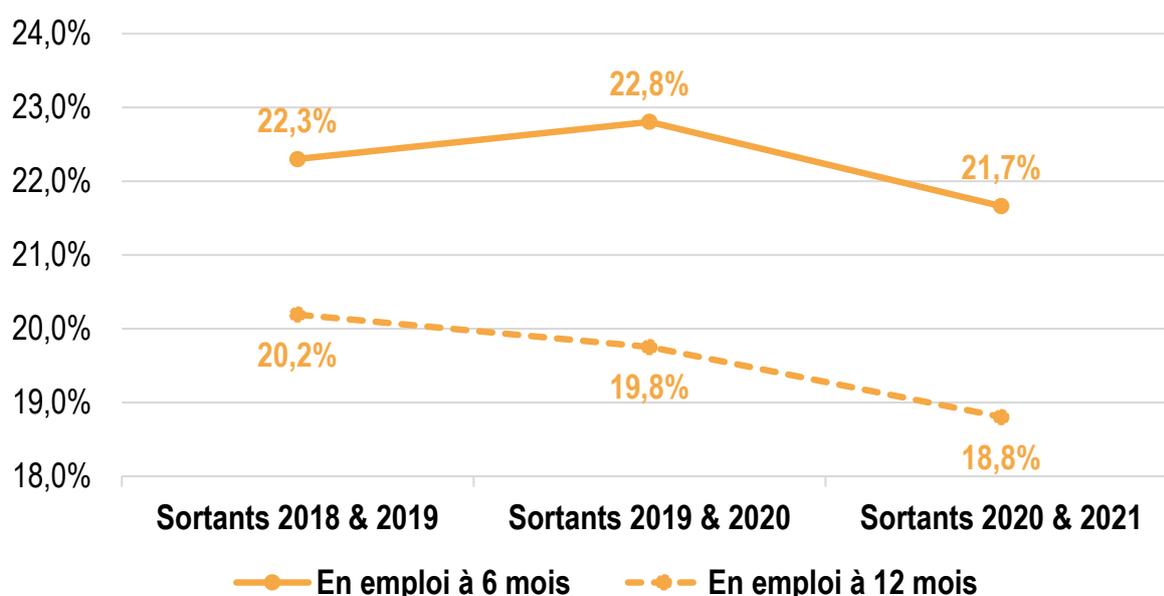
Proportion de l'ensemble des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi à temps partiel



Lecture - 21,7% de l'ensemble des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi à 6 mois occupent un poste à temps partiel.

Sur la période observée, les jeunes occupent de moins en moins un poste à temps partiel. La baisse de leur proportion est plus nette chez les sortants en emploi à 12 mois.

Evolution de la proportion de l'ensemble des lycéens sortants en emploi à temps partiel



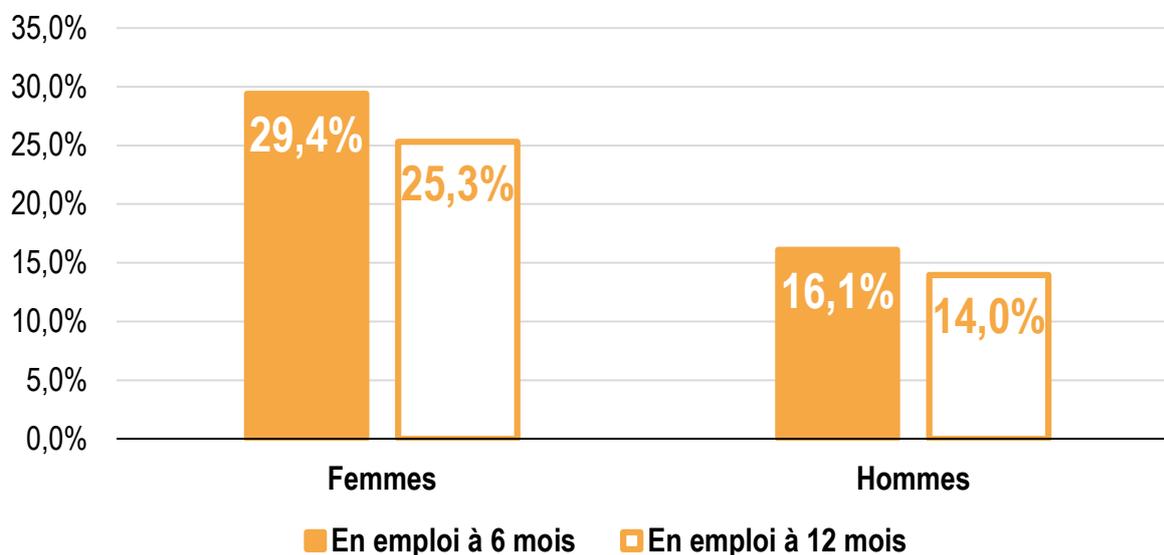
Lecture - 18,8 % de l'ensemble des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi à 12 mois occupent un poste à temps partiel. ; ce pourcentage était de 20,2 % en ce qui concerne les sortants de 2018 et 2019.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

5. Le temps partiel

Le temps partiel concerne nettement plus les femmes que les hommes. La différence est moins importante 12 mois après la sortie d'études.

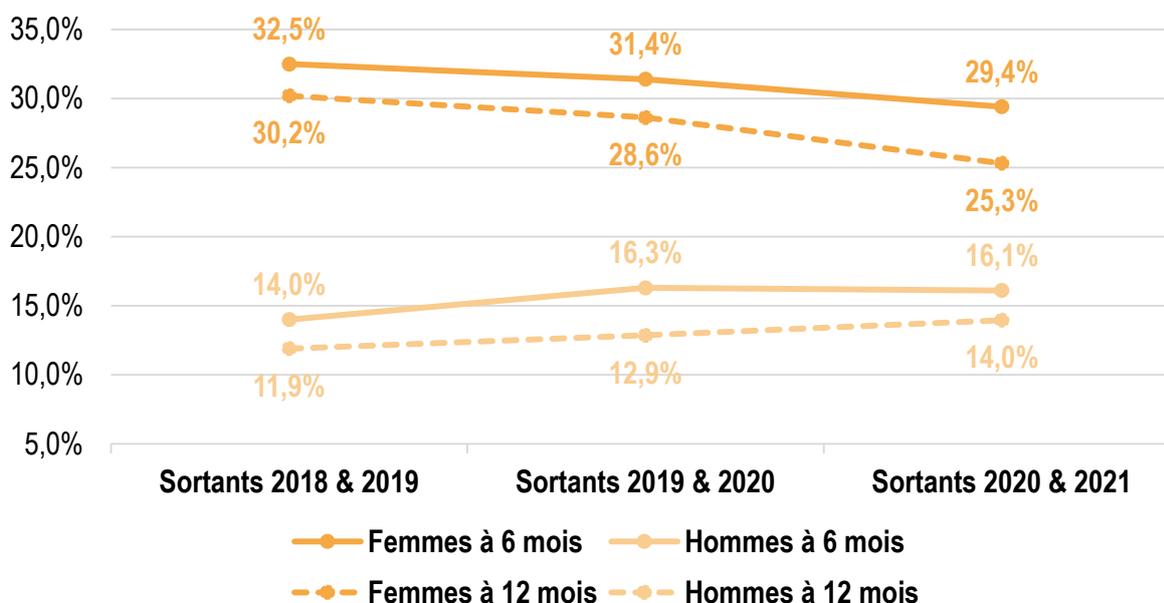
Proportion des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi à temps partiel selon le genre



Lecture - 29,4 % des lycéennes sortantes de 2020 et 2021 en emploi à 6 mois occupent un poste à temps partiel.

A 6 et 12 mois de la sortie d'études, la part des femmes employées à temps partiel diminue de façon assez marquée, alors que celle des hommes augmente dans de plus faibles proportions.

Evolution de la proportion des lycéens sortants en emploi à temps partiel selon le genre



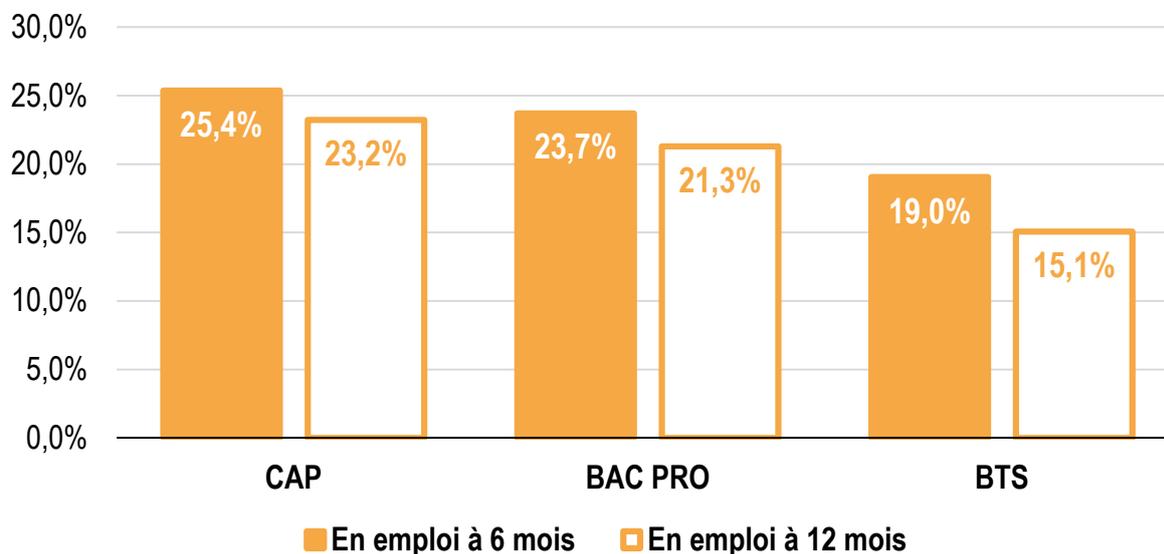
Lecture - 29,4 % des lycéennes sortantes de 2020 et 2021 en emploi à 6 mois occupent un poste à temps partiel ; ce pourcentage était de 32,5 % en ce qui concerne les sortantes de 2018 et 2019.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

5. Le temps partiel

La part de jeunes employés à temps partiel diminue avec l'élévation du niveau de diplôme préparé.

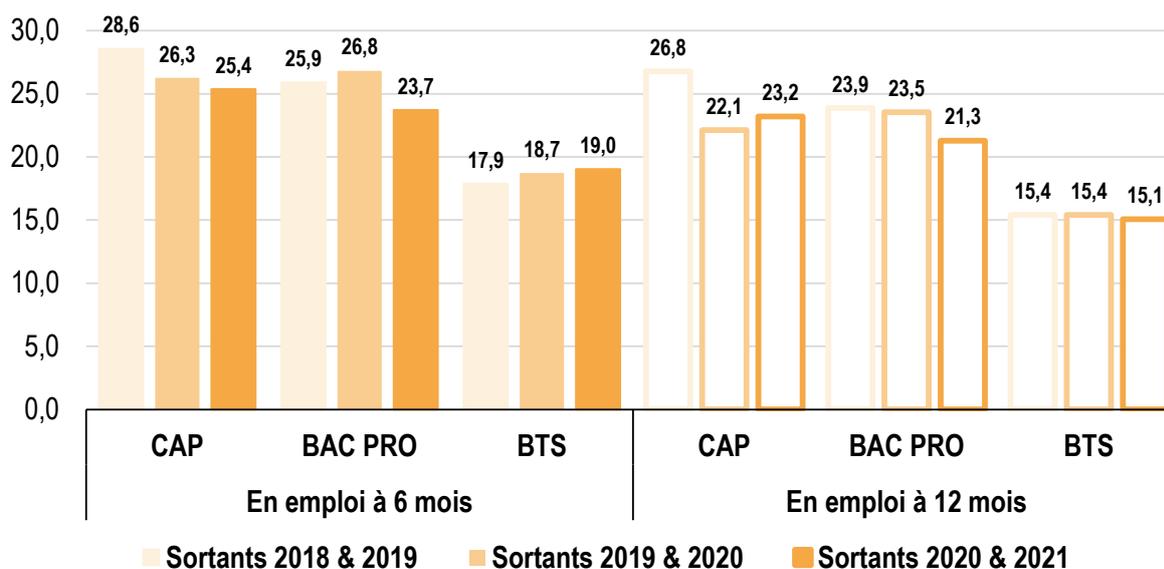
Proportion des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi à temps partiel selon le diplôme préparé



Lecture - 25,4 % des lycéens sortants d'un CAP en 2020 et 2021 en emploi à 6 mois occupent un poste à temps partiel.

Sur la période observée, la part de jeunes employés à temps partiel diminue pour les sortants de CAP et de Bac pro. Chez les jeunes issus d'un BTS, elle augmente à 6 mois de la sortie et stagne un an après la sortie.

Evolution de la proportion des lycéens sortants en emploi à temps partiel selon le diplôme préparé (en %)



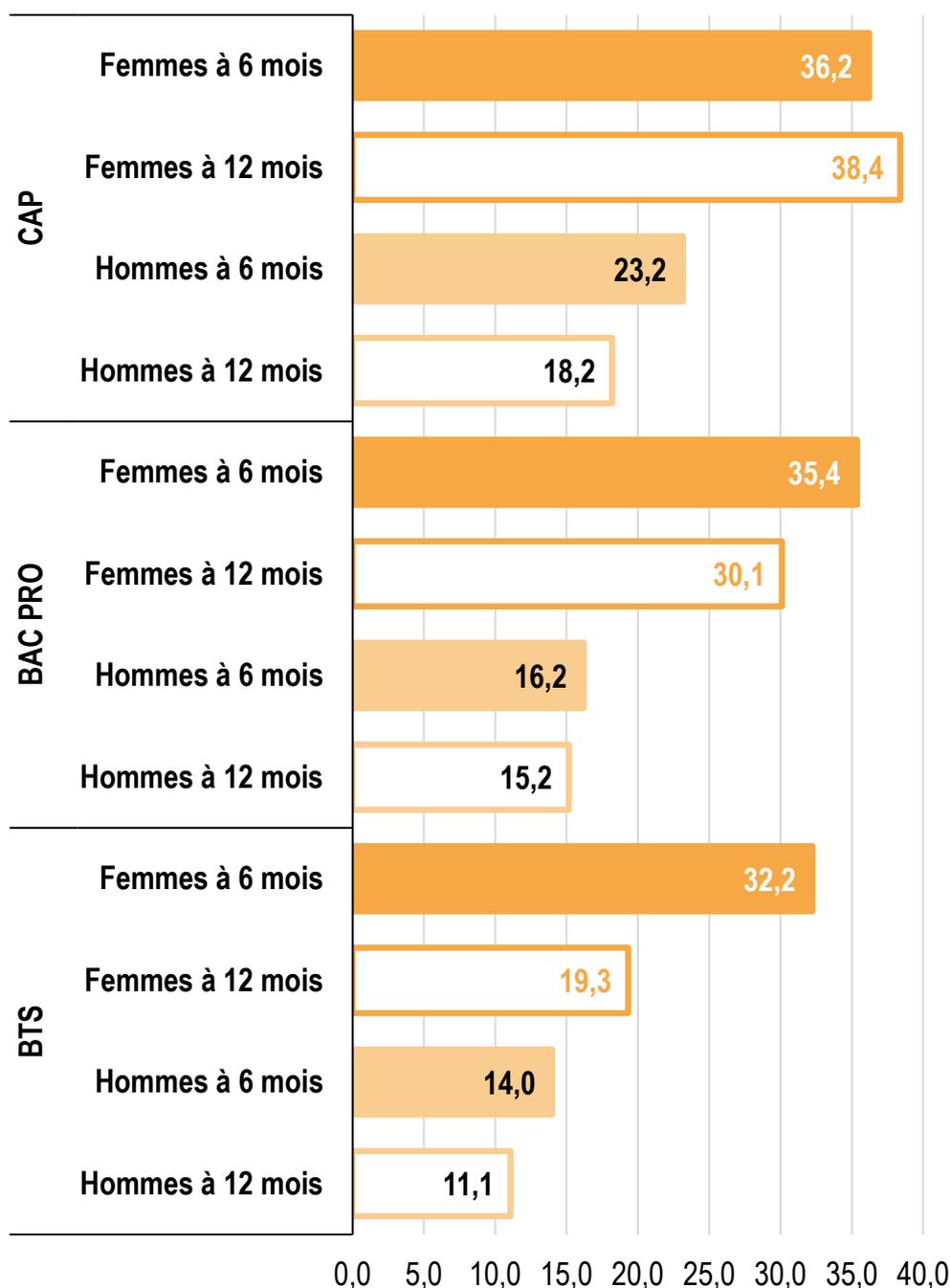
Lecture - 25,4 % des lycéens sortants d'un CAP en 2020 et 2021 en emploi à 6 mois occupent un poste à temps partiel ; ce pourcentage était de 28,6 % en ce qui concerne les sortants de 2018 et 2019.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

5. Le temps partiel

6 mois après la sortie, environ un tiers des femmes occupe un emploi à temps partiel, quel que soit le niveau de diplôme préparé. Après 12 mois, la part des femmes employées à temps partiel ainsi que l'écart avec les hommes diminuent avec l'élévation du niveau de diplôme.

Proportion des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi à temps partiel selon le genre et le diplôme préparé (en %)



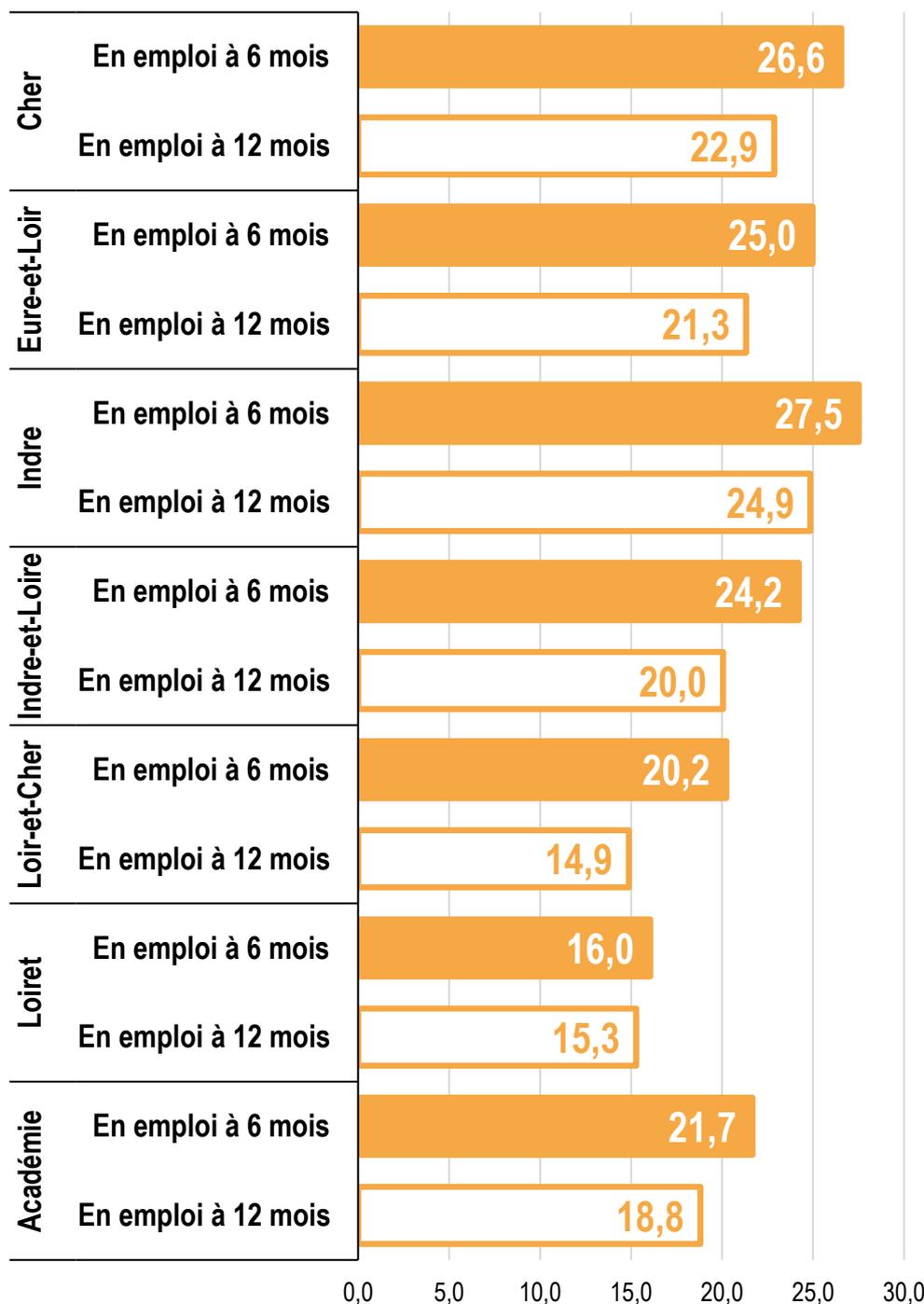
Lecture - 36,2 % des lycéennes sortantes d'un CAP en 2020 et 2021 en emploi à 6 mois occupent un poste à temps partiel. Elles sont 38,4 % 12 mois après la sortie.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

5. Le temps partiel

Au sein de l'académie, l'amplitude entre les parts départementales de lycéens sortants employés à temps partiel est de 7,3 points 6 mois après la sortie et de 10 points à 12 mois.

Proportion des lycéens sortants de 2020 et 2021 en emploi à temps partiel selon le département de formation (en %)



Lecture - 26,6 % des lycéens formés dans le Cher sortants en 2020 et 2021 en emploi 6 mois après leur sortie sont employés à temps partiel ; ce pourcentage est de 22,9 % 12 mois après la sortie.

Champ : académie, établissements publics et privés. Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ)
Source : Rectorat, division de l'évaluation et de la prospective (DEP), Dares-DEPP-InserJeunes

Formations et domaines

Sortants 2020 & 2021

20 - SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION

200 - TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES FONDAMENTALES

TLEPRO ET UD.DEFINITION PRDTS INDUSTRIELS	77
2BTS2 TECHNICO-COMMERCIAL	117
2BTS2 CONCEPTION PRODUITS INDUSTRIELS	124

201 - TECHNO DE COMMANDE DES TRANSFO.INDUST.

2CAP2 CONDUCT. INSTALLATIONS PRODUCTION	43
TLEPRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	23
2BTS2 CONCEPT.ET REAL.SYST.AUTOMATIQUES	134
2BTS2 SYST.NUMER. OPT.AINFORM.&RESEAUX	146
2BTS2 CONTROL.INDUST.REGULAT.AUTOMATIQU	35

21 - AGRICULT. PECHE FORET ET ESPACES VERTS

211 - PRODUCTIONS VEGETALES, CULTUR.SPECIALIS.

2CAP2AMETIERS DE L'AGRICULTURE	19
--------------------------------	----

22 - TRANSFORMATIONS

220 - SPEC.PLURITECHNO DES TRANSFORMATIONS

TLEPRO BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	28
2BTS2 TECHNIQ.PHYSIQ.POUR INDUST.&LABO	50

221 - AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE

2CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	223
2CAP2 PÂTISSIER	12
2CAP2 BOULANGER	15
2CAP2 CUISINE	189
2CAP2 PATISSIER	11
TLEPRO BOULANGER-PÂTISSIER	66
TLEPRO CUISINE	383
MC CUISINIER DESSERTS RESTAU. (MC3)	49
2BTS2 QUALIT.DS INDUS.ALIM.&BIO-INDUS	36
2BTS2 BIOTECHNOLOGIES	58

222 - TRANSFORMATIONS CHIMIQUES ET APPARENTEES

2BTS2 BIOANALYSES ET CONTRÔLE (BTS)	63
2BTS2 METIERS DE LA CHIMIE	50

223 - METALLURGIE (Y.C. SIDERURGIE, FONDERIE)

1CAP1 ART TEC. BIJ. JOAILL.OP.BIJ.JOAIL	28
2CAP2 ART TEC. BIJ. JOAILL.OP.BIJ.JOAIL	82

Formations et domaines

223 - METALLURGIE (Y.C. SIDERURGIE, FONDERIE) (suite)

TLEPRO FONDERIE	11
MC JOAILLERIE (MC3)	26
2BTS2 FONDERIE	7
2BTS2 CON.PROC.REAPROD. OPT.B PROD.SER	66
2BTS2 CON.PROC.REAPROD. OPT.A PROD.UNI	8

224 - MATERIAUX DE CONSTRUCTION, VERRE, CERAM.

2CAP2 DECORATION EN CERAMIQUE	19
TLEPRO ARTS.& MET.ART:MET.ENSEIGN SIGNAL	24
2BTS2 INDUSTRIES CERAMIQUES	19

225 - PLASTURGIE, MATERIAUX COMPOSITES

TLEPRO PLASTIQUES ET COMPOSITES	37
2BTS2 EUROPL.COMPOS.OPT.PIL.OPTIM.PROD.	<5

227 - ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE

2CAP2 MONTEUR INSTALLATIONS THERMIQUES	17
TLEPRO TECHN.INSTALL.SYST.ENERG.CLIMATIQU	57
TLEPRO TECHN. MAINT. SYST.ENERG.CLIMATIQU	94
MC TECHN.DES SERVICES ENERGIE (MC4)	<5
2BTS2 FLUID.EN.DOM.OPT.A GEN.CLIM.FLUID.	25
2BTS2 FLUID.EN.DOM.OP.B FROID&COND.AIR	15
2BTS2 FLUID.EN.DOM.OP.C DOMOT.BAT.COMM.	31

23 - GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS

230 - SPEC.PLURITECHNO, GENIE CIVIL, CONSTRUC.

2CAP2 MAINTENANCE BATIMENTS DE COLLECT.	44
TLEPRO ARTIS. & M.ART:MARCHANDISAGE VIS.	30
TLEPRO TECHN. ETUDES BAT.A ETUDES & ECO.	77
TLEPRO TECHN. ETUDES BAT.B ASSIST.ARCHI.	101
2BTS2 ETUDES ET ECONOMIE CONSTRUCTION	51
2BTS2 BATIMENT	52

231 - MINES ET CARRIERES, GENIE CIVIL, TOPOGR.

TLEPRO TRAVAUX PUBLICS	31
TLEPRO TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE	33
2BTS2 TRAVAUX PUBLICS	39
2BTS2 METIERS GEOM.TOPOG.&MODELIS.NUM.	22

Formations et domaines

232 - BATIMENT : CONSTRUCTION ET COUVERTURE

2CAP2 MACON	51
2CAP2 COUVREUR	33
TLEPRO TECHNICIEN BAT. : ORG.REAL.GROS O	27
TLEPRO INTERV. SUR PATRIMOINE BATI OPT.A	9
TLEPRO METIERS ET ARTS DE LA PIERRE	14

233 - BATIMENT : FINITIONS

2CAP2 PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	48
2CAP2 MENUISIER ALUMINIUM-VERRE	25
2CAP2 MONTEUR INSTALLATIONS SANITAIRES	96
2CAP2 PEINTRE APPLICATEUR REVETEMENTS	46
TLEPRO MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE	37
TLEPRO AMENAGEMENT FINITION BATIMENT	83
2BTS2 ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	29

234 - TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

2CAP2 MENUISIER FABRICT MEN MOB AGENCMT	74
2CAP2 MENUISIER INSTALLATEUR	21
2CAP2 EBENISTE	51
TLEPRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	30
TLEPRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	160
TLEPRO ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	51
2BTS2 SYST. CONSTRUCTIFS BOIS & HABITAT	20

24 - MATERIAUX SOUPLES

240 - SPECIALIT.PLURITECHNO MATERIAUX SOUPLES

2CAP2 METIER DU PRESSING	19
--------------------------	----

242 - HABILLEMENT (Y. C. MODE, COUTURE)

2CAP2 METIERS DE LA MODE-VĀŠTEMENT FLOU	76
TLEPRO ARTIS.& MET.ART : TAPIS.D'AMEUBLT	29
TLEPRO METIERS DE LA MODE - VĀŠTEMENT	188
2BTS2 METIERS DE LA MODE-VETEMENTS	42

243 - CUIRS ET PEAUX

TLEPRO METIERS DU CUIR : MAROQUINERIE	26
---------------------------------------	----

25 - MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE

250 - SPEC.PLURITECHNO MECANIQUE-ELECTRICITE

TLEPRO PRODUCTIQ.MECA.OPT.DECOLLETAGE	19
TLEPRO MICROTECHNIQUES	25
TLEPRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	466

Formations et domaines

250 - SPEC.PLURITECHNO MECANIQUE-ELECTRICITE (suite)

2BTS2 CONCEPT . INDUST . MICROTECHNIQUES	40
2BTS2 MAINTEN.SYST . OPT .A SYST .PRODUCT	87
2BTS2 MAINTEN.SYST .OPT .B SYST .EN.FLUID	20

251 - MECANIQ.GENERALE & DE PRECISION, USINAGE

TLEPRO TECHNICIEN D'USINAGE	166
TLEPRO TECHNICIEN OUTILLEUR	24
TLEPRO TECHNICIEN MODELEUR	44

252 - MOTEURS ET MECANIQUE AUTO

2CAP2 MAINT .VEHIC.OPT A VOIT .PARTICUL.	21
2CAP2 MAINT .VEHIC.OPT B VEHIC.TRANS.ROUT	31
2CAP2 MAINT .MATERIELS OPT .C ESP. VERTS	26
TLEPRO MAINT .VEHIC.OPT A VOIT .PARTICUL.	403
TLEPRO MAINT .VEHIC.OPT B VEHIC.TRANS.ROUT	21
TLEPRO MAINT .VEHIC.OPT C MOTOCYCLES	44
TLEPRO MAINT .MATERIELS OPT .A AGRICOLES	5
TLEPRO MAINT .MATERIELS OPT .C ESP. VERTS	50
2BTS2 MAINTEN.VEHIC. OPT .A VOIT .PARTIC.	43
2BTS2 MAINT .VEHIC.OPT .B VEHIC.TR.ROUT .	16
2BTS2 MAINTEN.VEHIC. OPT .C MOTOCYCLES	18

254 - STRUCTURES METALLIQUES

1CAP1 PEINTURE EN CARROSSERIE	18
2CAP2 SERRURIER METALLIER	90
2CAP2 PEINTURE EN CARROSSERIE	16
2CAP2 REPARATION DES CARROSSERIES	39
TLEPRO OUVRAGES DU BATIMENT METALLERIE	28
TLEPRO REPARATION DES CARROSSERIES	111
TLEPRO TECH.CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	78
TLEPRO CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	18
TLEPRO TECH.CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	87
2BTS2 CONCEPT .& REAL.CHAUDRONNERIE IND.	61

255 - ELECTRICITE, ELECTRONIQUE

2CAP2 ELECTRICIEN	204
TLEPRO TECHNIC. FROID CONDITIONNEMENT AIR	75
TLEPRO METIERS ELECT. ENVIRON. CONNECTES	896
TLEPRO SYST .NUM.OPT .A SURETE SECURITE	60
TLEPRO SYST .NUM.OPT .B AUD.RES.EQUIP.DOM.	142
TLEPRO SYST .NUM.OPT .C RES.INF.SYST.COMM.	394

Formations et domaines

255 - ELECTRICITE, ELECTRONIQUE (suite)

2BTS2 ELECTROTECHNIQUE	227
2BTS2 SYST.NUMER. OPT.B ELECTRON.&COM.	77
2BTS2 SYSTEMES PHOTONIQUES	42

30 - SPECIALITES PLURIVALENTES DES SERVICES

300 - SPECIALITES PLURIVALENTES DES SERVICES

TLEPRO GESTION-ADMINISTRATION	1417
-------------------------------	------

31 - ECHANGES ET GESTION

311 - TRANSPORT, MANUTENTION, MAGASINAGE

2CAP2 OPERATEUR/OPERATRICE LOGISTIQUE	142
TLEPRO LOGISTIQUE (Nouveau)	277
TLEPRO CONDUCT. TRANSP.ROUT.MARCHANDISES	129
TLEPRO TRANSPORT	69
2BTS2 TRANSPORT ET PRESTAT. LOGISTIQUES	13
2BTS2 GEST. TRANSP. & LOGIST. ASSOCIEE	10

312 - COMMERCE, VENTE

2CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES	331
2CAP2 EMPLOY.VENTE : PRDTS ALIMENTAIRES	45
2CAP2 EMPL.VENTE: PRDTS EQUIP.COURANT	197
2CAP2 VENDEUR-MAGASINIER PIECES AUTO	47
2CAP2 EMPL.VENTE SP. : SERVIC.CLIENTELE	17
2CAP2 PRIMEUR	<5
TLEPRO COMMERCE	1480
TLEPRO VENTE (PROSPECT.NEGO.SUIV.CLIENT)	586
TLEPRO ACCUEIL -RELATION CLIENTS USAGERS	635
2BTS2 MANAGEMENT UNITES COMMERCIALES	409
2BTS2 COMMERCE INTERNATIO. REF.EUROPEEN	321
2BTS2 NEGO. ET DIGITAL. RELATION CLIENT	466
2BTS2 MANAGEMENT COMMERC. OPERATIONNEL	418

313 - FINANCES, BANQUE, ASSURANCES

2BTS2 PROFESSIONS IMMOBILIERES	35
2BTS2 BANQUE CONSEIL.CLIENT.PARTICULIER	41
2BTS2 ASSURANCE	34

314 - COMPTABILITE, GESTION

2BTS2 COMPTABILITE ET GESTION	506
2BTS2 GESTION DE LAPME	424

Formations et domaines

32 - COMMUNICATION ET INFORMATION

320 - SPECIALITES PLURIVAL.DE LA COMMUNICATION

2BTS2 COMMUNICATION 207

322 - TECHNIQUES D'IMPRIMERIE ET D'EDITION

TLEPRO REAL.PR.IMPR.PLURI.OPTA.PR.GRAPH. 58

TLEPRO REAL.PR.IMPR.PLURI.OPTB.PR.IMPR. 38

2BTS2 ET.REAL.PR.COM. OPT.APR. PLURIM. 31

2BTS2 ET.REAL.PR.COM. OPT.B PR.IMPRIMES 24

323 - TECHNIQUES DE IMAGE, SON, SPECTACLE

TLEPRO ART.& MET.ART.COM.VS.VS.PLURI-M 56

TLEPRO PHOTOGRAPHIE 44

324 - SECRETARIAT, BUREAUTIQUE

2BTS2 SUPPORT AL'ACTION MANAGERIALE 278

326 - INFORMATIQUE, TRAITEMT DE L'INFORMATION

2BTS2 SERV.INFORMATIQ.ORGAN.OPT.SISR 153

2BTS2 SERV.INFORMATIQ.ORGAN.OPT.SLAM 156

33 - SERVICES AUX PERSONNES

330 - SPECIALITES PLURIV.SANITAIRES & SOCIALES

TLEPRO SERVICES DE PROXIMITE VIE LOCALE 172

TLEPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.ADOMICILE 471

TLEPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.EN STRUCTUR 1010

MC AIDE A DOMICILE (MC3) 20

2BTS2 SERVICE & PREST. S.SANIT.& SOCIAL 138

331 - SANTE

TLEPRO PROTHESE DENTAIRE 23

2BTS2 OPTICIEN LUNETIER 57

2BTS2 ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE 76

332 - TRAVAIL SOCIAL

2BTS2 ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE 160

334 - ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME

2CAP2 ASS. TECH. MILIEUX FAMIL.COLLECT. 171

2CAP2 COMMER.SERV.HOTEL-CAFE-RESTAURANT 106

TLEPRO COMMERC. SERVICES EN RESTAURATION 286

Formations et domaines

334 - ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME (suite)

2BTS2 TOURISME	100
2BTS2 MANAG. HOTEL.REST. OPT.A RESTAUR.	66
2BTS2 MANAG. HOTEL.REST. OPT.B PR.CULIN	69
2BTS2 MANAG. HOTEL.REST. OPT.C HEBERG.	64
2BTS2 TOURISME	109

335 - ANIMATION CULTUREL., SPORTIV. & DE LOISIRS

MC ANIM.-GEST.PROJ.SECT.SPORT.(MC4)	55
-------------------------------------	----

336 - COIFFURE, ESTHETIQ. & AUTR. SERVICES PERSO

2CAP2 COIFFURE	16
2CAP2 METIERS DE LA COIFFURE	13
TLEPRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	191
2BTS2 MET. ESTH.COSM.PARF. OPT.A MANAG.	41
2BTS2 MET. ESTH.COSM.PARF. OPT.B MARQ.	61
2BTS2 MET. ESTH.COSM.PARF. OPT.C COSM.	37

34 - SERVICES A LA COLLECTIVITE

343 - NETTOYAGE, ASSAIN., PROTECTION ENVIRONNMT

2CAP2 AGENT DE PROPETE ET D'HYGIENE	41
TLEPRO HYGIENE PROPETE STERILISATION	20
TLEPRO TECHN.D'INTERV.SUR INSTALL. NUCL.	26
2BTS2 MET. DES SERV. A L'ENVIRONNEMENT	20

344 - SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

2CAP2 AGENT DE SECURITE	47
TLEPRO METIERS DE LA SECURITE	136

345 - APPLICATN DES DROITS & STATUTS DES PERSO

2BTS2 NOTARIAT	65
----------------	----

Sigles et abréviations

B

BAC PRO	Baccalauréat professionnel
BTS	Brevet de technicien supérieur

C

CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
Contrat pro	Contrat de professionnalisation

D

Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
DEP	Division de l'évaluation et de la prospective
DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

M

MC...	Mention complémentaire de niveau ...
MENJ	Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse

T

TLEPRO	Terminale professionnelle
--------	---------------------------

Les niveaux de formation

Niveau 3

Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP

Niveau 4

Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel

Niveau 5

Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT

Précisions méthodologiques

Source et champ

Le dispositif InserJeunes permet de rendre compte de l'insertion professionnelle des sortants de formation professionnelle en lycée. Par l'appariement de fichiers de suivi des scolarités et des Déclarations Sociales Nominatives, il permet de déterminer si les élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle sont sortis du système scolaire ou s'ils poursuivent leurs études. Puis, pour les sortants, il permet de déterminer s'ils occupent un emploi salarié à des dates d'observation données (6 mois et 12 mois après la sortie).

Le champ des formations prises en compte dans le dispositif Inserjeunes couvre les CAP, baccalauréats professionnels, BTS, Mentions complémentaires de niveau 3 et 4 dispensés dans les EPLE publics et privés sous contrat sous tutelle du ministère de l'éducation nationale. L'emploi des sortants de formation est mesuré à partir des Déclarations Sociales Nominatives. Il couvre l'ensemble du champ salarié privé, hors particuliers employeurs, ainsi qu'une partie des salariés du secteur agricole, en France.

Les indicateurs sont calculés sur 2 années cumulées. Ils ne sont pas affichés quand le dénominateur est inférieur à 20 pour des raisons de robustesse statistique. Les effectifs inférieurs à 5 sont notés "<5", (secret statistique).

Définitions

Les sortants des formations professionnelles : sont considérés comme sortants les élèves qui ne sont plus inscrits en formation l'année scolaire suivante.

Taux d'emploi : ratio entre l'effectif de sortants en emploi salarié et l'effectif de sortants.

Type d'emploi : les emplois occupés par les sortants en emploi sont classés en cinq catégories

-CDI : contrats à durée indéterminée (y compris de chantier ou d'opération), fonctionnaires

-CDD : contrats à durée déterminée

-Intérim : contrats de travail temporaire

-Contrat de professionnalisation

-Autres (ex: conventions de stage, CDD intermittent, volontariat de service civique...)

Dans le cas de cumul de plusieurs contrat, un seul a été retenu (en priorité le CDI s'il y en a un, sinon le contrat le plus long).



Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours

Document réalisé par la division de l'évaluation
et de la prospective.



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



[www.ac-orleans-tours.fr
/publications-et-stats-infos-121478](http://www.ac-orleans-tours.fr/publications-et-stats-infos-121478)

